



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2771
10 septembre 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



La reprise doit être celle des luttes

Macron à Marseille

**Promesses
de campagne,
mépris présidentiel**

page 3

Automobile

**Usines en panne,
pas touche aux
salaires!**

page 13

Afghanistan

**Le combat
des femmes
continue**

page 8

Leur société

- Macron à Marseille : promesses de campagne et mépris présidentiel 3
- Hausse des prix : imposer celle des salaires ! 3
- Procès des terroristes : la question qui ne sera pas posée 4
- Cholet : aux municipales, faire entendre le camp des travailleurs 4
- Le maire de Cholet sur la sellette 4
- Lutte ouvrière aux municipales à Vif (Isère) 4
- Passe sanitaire : non aux contraintes contre les salariés ! 5
- Violences contre les femmes : deux ans de bla-bla 5
- Policiers : le gouvernement leur colle au train 5
- 300 000 SDF : réquisition des logements vides ! 5
- Marseille : un show macronien qui ne résoudra rien 6
- Des transports en commun déficients 6
- Écoles de Marseille : la douche froide 7
- Passe sanitaire : chantage au diplôme 7
- Collège Pablo-Picasso Échirolles : des moyens en plus, pas en moins ! 7
- Lycée Jean-Macé - Rennes : la sanction ne passe pas 7
- Formation : un cadeau pour les patrons 11
- Médicaments : les pénuries vont continuer 11
- Nice : une expulsion révoltante 11
- TotalEnergies : prospérer sur des ruines 11
- Guadeloupe : vers la grève générale ? 16
- Banques : toutes au paradis 16
- UE - AstraZeneca : petit arrangement entre amis 16

Dans le monde

- Afghanistan : le combat des femmes continue 8
- Guinée : une dictature en remplace une autre 8
- États-Unis : le droit à l'avortement attaqué 9
- Pénuries de puces : anarchie et concurrence 9
- Italie : Stellantis menace 12 000 emplois 9
- Russie : à propos du film « Chers camarades ! » 10
- Juin 1962 en URSS : la révolte des ouvriers de Novotcherkassk 10

Dans les entreprises

- Journée du 5 octobre 12
- Emplois non pourvus 12
- Stellantis-PSA 13
- Rennes - La Janais 13
- Renault - Flins 13
- Transdev - Île-de-France 14
- Hôpital de Cadillac 14
- Auchan-Bagnolet 14
- Disney - Marne-la-Vallée 14
- Nos lecteurs écrivent 14
- Mineurs 15
- EPSM agglomération lilloise 15

Agenda

- Fêtes et meetings 3
- Lutte ouvrière à la fête de L'Humanité 3

La reprise doit surtout être celle des luttes !

S'il y a un heureux, en cette rentrée, c'est Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie. Il l'est parce que les patrons du Medef eux-mêmes sont heureux. Et comment !

Les milliardaires français sortent de la crise du Covid avec une augmentation de 40% de leur fortune. En août, le CAC 40 a atteint son plus haut niveau depuis 21 ans et les entreprises cotées ont explosé leurs bénéfices avec 57 milliards, rien que pour le premier semestre 2021. Les six plus riches, PSA-Stellantis, LVMH, ArcelorMittal, BNP Paribas, TotalEnergies et AXA, affichent chacune des profits de plus de 4 milliards d'euros.

Au-delà du CAC 40, c'est l'ensemble du grand patronat qui se frotte les mains, car il ne s'est pas contenté d'encaisser les aides de l'État, il a aussi profité de la situation pour restructurer et resserrer la vis sur les salariés et renforcer l'exploitation.

Quel patron n'a pas sauté sur l'occasion pour utiliser le chômage partiel, payé par l'État, et imposer des cadences infernales sur les temps travaillés ? Lequel n'a pas utilisé la crise pour bloquer les salaires et ne pas payer certaines primes ? Lequel n'en a pas profité pour imposer des départs en préretraite non remplacés, renvoyer des CDD et des intérimaires, ou pour mettre en place de nouveaux plans de compétitivité et de licenciement ?

C'est le labeur de millions de salariés qui a produit les milliards de profits et de dividendes. Et la pression mise sur les exploités est au plus haut, y compris pour ceux qui télétravaillent. En cette rentrée, avec le passe sanitaire, les patrons ont même un nouvel instrument pour mettre les salariés au pas.

Aujourd'hui, tout est en place pour faire trimer les travailleurs comme jamais et le patronat a de quoi se réjouir. Mais c'est autant de raisons pour les travailleurs d'être en colère, et il faut qu'elle s'exprime !

Renault et Airbus ont annoncé chacun 15 000 suppressions d'emplois, qu'ils maintiennent alors qu'ils sont redevenus bénéficiaires. Fonderies et usines de grands groupes ferment, laissant sur le carreau des milliers de travailleurs. Les pénuries de composants mettent des usines à l'arrêt et amputent les salaires de milliers de salariés. Allons-nous laisser les actionnaires se goinfrer, pendant que les travailleurs perdent leur gagne-pain ou n'arrivent plus à joindre les deux bouts ?

La crise sanitaire a fait basculer nombre de travailleurs dans le chômage et la misère, elle a bouché l'horizon de bien des jeunes. Allons-nous laisser le gouvernement réduire leurs allocations et leurs droits au chômage dès le 1^{er} octobre ?

Et puis, il y a la question des salaires. Dans l'hôtellerie-restauration, le gouvernement reconnaît que « les salaires trop bas expliquent le problème de recrutement ». Mais, s'il le pense vraiment, qu'il oblige les patrons à augmenter lesdits salaires ! Non seulement il ne le fait pas, mais il refuse même de donner un « coup de pouce » au smic, qui restera bloqué autour de 1 200 euros et qui condamne à la misère des millions de femmes et d'hommes. Tout cela est d'une hypocrisie sans nom, d'autant que l'État s'oppose lui-même aux augmentations nécessaires dans les hôpitaux et l'Éducation !

Le niveau des salaires ne doit pas rester une discussion de salon entre ministres et patronat. Il faut que l'on s'en mêle et que l'on se batte pour l'augmentation générale des salaires et leur indexation sur l'inflation réelle.

Tout augmente : l'essence, le gaz, l'électricité, les loyers, les assurances, les prix des matériaux. Et, tôt ou tard, la flambée des prix des céréales se répercutera sur les prix alimentaires, à commencer par celui du pain. Il n'y a que les salaires qui n'augmentent pas.

Pendant l'été, la colère existant dans le monde du travail n'a eu, pour s'exprimer, que les manifestations centrées contre le passe sanitaire et l'obligation vaccinale, car les organisations syndicales, elles, ont brillé par leur absence.

En cette rentrée, une intersyndicale CGT, FO, FSU et Solidaires a tout de même décidé une journée d'action interprofessionnelle mardi 5 octobre. Eh bien, ce n'est pas trop tôt !

Mais à quoi rime la multiplication des appels catégoriels que l'on voit fleurir, si ce n'est à disperser d'avance une contestation qui ne s'exprime pas encore !

Il est temps que les travailleurs disent la colère que leur inspire le mépris gouvernemental et ils doivent le faire unis et offensifs sur leurs intérêts essentiels. Les intérêts vitaux des travailleurs, leur emploi, leur salaire, leurs conditions de travail et leur retraite – toujours dans le collimateur de Macron – doivent passer avant les intérêts d'une classe de parasites de plus en plus riches et irresponsables vis-à-vis de la société.



Macron à Marseille : promesses de campagne et mépris présidentiel

Le show médiatique qui a accompagné la visite de Macron à Marseille du 1^{er} au 3 septembre avait les saveurs d'une étape de campagne pour l'élection présidentielle.

Sans surprise, Macron s'est adressé à l'électorat le plus à droite, et pas seulement à celui de la deuxième ville de France. Ainsi, la visite aux policiers pour inaugurer sa venue ne tenait pas du hasard. Certes, Marseille a connu cet été des fusillades sanglantes. Mais comment croire que Macron se préoccupe tout à coup de la vie dans les quartiers populaires de Marseille, rongés par le chômage et la misère comme beaucoup de quartiers populaires de ce pays ? Il a promis des

renforts de police, mais son enjeu était surtout de présenter le visage de la fermeté pour les chaînes de télévision. Rien ne changera dans le quotidien des quartiers de Marseille, et pas plus dans celui des policiers, puisque c'est la détresse sociale qui sert de terreau à la délinquance et la criminalité.

Bien sûr, Macron n'a pas lésiné sur les promesses de financement pour les années à venir : 250 millions d'euros pour les transports en commun, en particulier pour les quartiers

Nord, 169 millions d'euros pour rénover les hôpitaux, un « financement conséquent » mais non précisé pour les écoles, etc. Mais, avec ses engagements qui n'engagent que ceux qui y croient, il a servi une bouillabaisse de déclarations destinée à allécher l'électorat de droite. Ainsi a-t-il repris de Sarkozy le projet d'expérimenter dans des écoles marseillaises le recrutement par les directeurs des équipes enseignantes. Il a ensuite brocardé les fonctionnaires de la ville, trop souvent grévistes, trop souvent absents, insinuant que les fonds publics étaient dilapidés, faisant la leçon aux élus locaux pour leur



mauvaise gestion. Pour clore sa virée marseillaise, Macron a saisi l'occasion de se présenter en premier écologiste de France, en tenant le discours d'inauguration du congrès mondial pour la nature qui, heureux hasard, s'ouvrait vendredi 3 septembre dans la ville.

Macron s'est engagé à revenir à Marseille dès octobre puis en février, prétendant vouloir vérifier ainsi la mise en route de ses annonces. Mais, pour jouer

l'homme providentiel, il souffre du handicap d'être président depuis quatre ans et son bavardage commence à manquer de crédibilité. Les travailleurs et les classes populaires ont pu en particulier juger le résultat... Il est vrai que, malgré son déplacement dans les quartiers Nord de Marseille, ce n'est pas à eux que Macron s'adresse.

Boris Savin
voir pages 6 et 7
les articles de nos
correspondants

Hausse des prix : imposer celle des salaires !

Selon l'organisme officiel France stratégie, le loyer, les charges, la cantine, la facture du téléphone et d'Internet, tout ce que l'on appelle les dépenses contraintes, est passé entre 2001 et 2017, de 27 à 32 % des dépenses totales des ménages.

Le plus souvent prélevées automatiquement, ces dépenses viennent réduire le revenu disponible pour se nourrir, se vêtir, se déplacer, se soigner, et autres frais non moins indispensables. En 2017, une personne seule touchant 679 euros ne disposait plus en moyenne que de 169 euros pour régler ses

achats tout au long du mois. Pour un revenu de 1162 euros, il restait 600 euros. Et c'est encore pire là où les loyers pèsent davantage.

Aujourd'hui, la situation s'aggrave du fait d'une accélération des hausses, allant de l'essence aux produits alimentaires. L'indice officiel de l'Insee publié fin août

indique une augmentation annuelle de 6,3 % pour les prix des produits frais, de 12,7 % pour l'énergie.

Une partie croissante de la population doit tailler dans le vif entre des dépenses plus indispensables les unes que les autres. Face à la vie de plus en plus chère, les travailleurs devront se mobiliser pour imposer l'augmentation des salaires et leur indexation sur les prix.

Jean Sanday

Meeting à Paris avec Nathalie Arthaud

Samedi 9 octobre
à 15 heures

Théâtre
de la Mutualité

24, rue Saint-Victor,
Paris 5^e

Métro Maubert-Mutualité



AGENDA

Lutte ouvrière à la fête de L'Humanité

Les 10, 11 et 12 septembre, Lutte ouvrière aura un stand à la fête de l'Humanité qui se tiendra encore cette année à La Courneuve, en Seine-Saint-Denis. Notre stand sera situé « rue du Pluralisme des médias », proche de l'Agora.

Des débats y seront organisés sur différents thèmes : « Offensive du grand patronat et du gouvernement contre la classe ouvrière, que faire ? », « Combattre le capitalisme, pas la vaccination », « La politique sanitaire du

jeune État soviétique dans la Russie révolutionnaire », « La débâcle militaire américaine en Afghanistan et l'horreur de la domination impérialiste », « La crise de l'économie capitaliste ».

Il y aura aussi des expositions commentées sur le trotskysme et les idées de Lutte ouvrière, la projection d'une vidéo « Travailleurs de tous les pays, une seule classe ouvrière », ainsi qu'une librairie avec des ouvrages sur le mouvement ouvrier et les publications de Lutte ouvrière.

Fêtes régionales

Lyon

Samedi 18 septembre
à partir de 17 heures
et dimanche 19 septembre
Hall des fêtes, Saint-Fons

avec Nathalie Arthaud

Lille

Samedi 25 septembre
de 15 heures à minuit
Le Chapitô,
parc Gustave-Engrand
à Hellemmes

avec Nathalie Arthaud

Bourges

Samedi 25 septembre
de 14 heures à minuit
Restaurant Les Rives
d'Auron

Rennes

Samedi 2 octobre
de 15 heures à minuit
Carrefour 18 - 7, rue
d'Espagne

avec Nathalie Arthaud

Toulouse

Samedi 2 octobre
de 18 heures à minuit
et dimanche 3 octobre
de 11 heures à 18 heures
Salle des fêtes
de Ramonville-Saint-Agne
Parc technologique
du Canal

avec Nathalie Arthaud

Limoges

Samedi 2 octobre
à partir de 16 heures
Maison du Temps Libre
à Landouge

Orléans Fleury-les-Aubrais

Samedi 9 octobre
de 14 heures à minuit
Salle des Bicharderies -
ZA des Bicharderies

Tours Saint-Pierre des-Corps

Samedi 9 octobre
de 14 h 30 à minuit
Salle des fêtes, près
de la mairie

Procès des terroristes : la question qui ne sera pas posée

Le ministre de la Justice, ses collègues et ses prédécesseurs ainsi que tous les médias annoncent que justice va être rendue aux victimes, 130 assassinés et 350 blessés, des attentats du 13 novembre 2015, dont le procès s'est ouvert le 8 septembre.

Les magistrats vont à cet effet entendre d'innombrables témoins, depuis les survivants jusqu'à Hollande et Cazeneuve, respectivement président et ministre de l'Intérieur au moment des faits. Ils vont peser les déclarations des accusés et de leurs avocats pour savoir qui a fait quoi exactement et peut-être obtiendront-ils une vérité. Des spécialistes de ci et de ça viendront à la barre, des arguties juridiques seront échangées, des plaidoiries moralisatrices ou vengeresses seront prononcées. La cour s'interrogera sur le travail de la police belge, sur le temps de réaction de la police française, on fera parler l'ADN et les téléphones. Et, le 25 mai

2022 au plus tôt, un verdict sera rendu. Alors, d'après les tenants de l'ordre établi, ministres, juges et commentateurs, le droit passera, le terrorisme sera condamné, la justice et la démocratie triompheront.

La vraie question n'aura pourtant pas été posée car il ne suffit pas d'établir les faits et gestes des terroristes au moment du drame. Encore faudrait-il se demander comment et pourquoi ils sont devenus les soldats d'une guerre qu'ils n'ont pas inventée. Les attentats de Paris, comme ceux de New York ou de Londres, sont en effet les sous-produits de la guerre de domination menée par les pays impérialistes au Moyen-Orient,

pour des raisons de stratégie ou de pétrole.

Les peuples de cette région subissent depuis des décennies la violence sous toutes ses formes : bombardements et occupation militaire, terrorisme d'État et attentats suicides, dictatures religieuses et dictatures laïques, misère économique et camps de déplacés, talon de fer sur les pauvres, les femmes, les enfants. Les puissances impérialistes y ont systématiquement conforté les tendances les plus réactionnaires, y compris les intégristes musulmans. La monarchie saoudienne, par exemple, créature des pétroliers américains et leur meilleur allié, est un bastion de l'islamisme et subventionne nombre des groupes qui s'en réclament. Les services secrets américains, français et autres ont guidé les premiers pas de bien des terroristes, de Ben Laden à Daesh



À Alep, en Syrie.

en passant par les talibans qui viennent de reprendre le pouvoir en Afghanistan. Les chiens de guerre ont fini par mordre la main qui les avait nourris. Ils ont même recruté jusque dans les pays occidentaux en s'appuyant sur la révolte suscitée par la situation des populations au Moyen Orient et sur le recul de la conscience de classe au profit des idées réactionnaires.

Lors du procès comme en 2015, l'État et ses serviteurs politiques ou médiatiques utiliseront la tragédie pour susciter l'unité nationale. Ils en profiteront même sans vergogne pour alimenter leur campagne permanente de division entre les

travailleurs musulmans ou réputés tels et les autres. Ainsi la télévision et les ministres racontent déjà jour et nuit qu'il y aurait d'un côté les Français, démocrates et épris de liberté, et de l'autre des terroristes sortis d'on ne sait où et rêvant d'empêcher le monde civilisé de boire l'apéritif en terrasse.

Mais ces terroristes sont leurs créatures, directes ou indirectes, des tueurs à l'image de la société capitaliste, de son injustice, de ses guerres, de l'oppression multiforme qu'elle engendre. On ne pourra rendre justice, pour autant que cela ait un sens, aux victimes des attentats sans affirmer cette vérité.

Paul Galois

Cholet : aux municipales, faire entendre les intérêts des travailleurs

Les dimanches 19 et 26 septembre, Cholet réélit son conseil municipal. Cette élection surprise est le résultat de l'annulation par le Conseil d'État, le 20 juillet, de celle de mars 2020.



Les militants de Lutte ouvrière ont décidé, comme en mars 2020, de participer à l'élection municipale pour permettre aux travailleurs d'y faire entendre leurs préoccupations et leurs intérêts, à mille lieues de ceux des politiciens.

Ses 45 candidates et

candidats sont à l'image de la classe ouvrière de cette ville industrielle de 60 000 habitants. Employés dans l'industrie, la fonction publique ou les petits commerces, actifs, retraités ou en recherche d'emploi, ils connaissent les difficultés de tous les salariés.

Plusieurs candidats sont exploités par Michelin, groupe dont les dirigeants riches sont en train de supprimer plus de 2 000 emplois dans le pays. À l'usine de Cholet, ce sont au moins 200 emplois sur 1 450 qui vont disparaître d'ici à 2023, et la direction entretient en permanence la rumeur que l'usine fermera si jamais la productivité n'augmente pas. La liste Lutte ouvrière, menée par Robert Cerisier, lui-même retraité de Michelin, appelle les travailleurs à refuser ce chantage odieux.

Le patronat profite de la crise sanitaire pour précariser toujours plus le monde du travail, et le gouvernement lui prête main-forte en confirmant ses attaques contre les chômeurs, avec les retraités également dans le viseur. Cette élection est une occasion dont tous les travailleurs doivent se saisir pour faire entendre leur colère et leur détermination à riposter aux mauvais coups.

Correspondant LO

Le maire de Cholet sur la sellette

Cet été, l'association Anticor a porté plainte contre Gilles Bourdouleix, maire de Cholet depuis 26 ans.

Elle lui reproche d'avoir offert un marché public à une entreprise choletaise sans respecter les normes des appels d'offre, et surtout d'avoir versé aux élus des indemnités très supérieures aux règles en la matière. Le 18 août, des perquisitions ont été menées à la mairie de Cholet, et depuis cette date, la ville n'est plus gérée par le conseil municipal.

Face aux accusations de corruption, Bourdouleix se dit bien sûr blanc comme neige. L'avenir dira si les soupçons d'Anticor (entre autres : prise illégale d'intérêts, concussion, faux et

usages de faux...) étaient fondés. Mais si les enquêtes en cours devaient aboutir à la condamnation du maire, cela ne changerait pas grand chose à sa réputation du côté des travailleurs conscients. Car si Bourdouleix a mené sa carrière sans s'attacher à un parti, c'est avec des idées qui auraient pu lui valoir une place dans les écuries De Villiers ou Le Pen. Ainsi en 2013, à propos des gens du voyage, il avait déclaré hors micro : « Comme quoi Hitler n'en a peut-être pas tué assez ».

Des propos qui suffisent à juger ce maire pour qui défense de l'ordre établi et démagogie réactionnaire sont inséparables.

Correspondant LO

Lutte ouvrière à Vif – Isère

La liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs », conduite par Véronique Duperron aux élections municipales de Vif a obtenu 1,95% des suffrages, soit 58 voix.

Bien des travailleurs ont témoigné pendant

cette campagne de leurs difficultés quotidiennes à joindre les deux bouts et ont raconté la dégradation de leurs conditions de vie et de travail...Le combat continue pour défendre les idées communistes révolutionnaires!

Passé sanitaire : non aux contraintes contre les salariés !

Pour le huitième samedi consécutif, des rassemblements contre la vaccination obligatoire et le passe sanitaire ont eu lieu, réunissant 141 655 personnes dans quelque 200 villes selon le ministère de l'Intérieur.

La vaccination est une arme contre le Covid mais, en présentant une partie de la population, jusqu'au personnel de santé non vacciné, comme responsable de l'épidémie et de sa prolongation, Macron cherche à masquer l'incurie du gouvernement et ses insuffisances, à dégaier sa responsabilité et plus généralement celle des capitalistes de l'industrie pharmaceutique. À cela s'ajoute le fait que Macron a voulu se donner l'image d'un dirigeant à poigne, avec les yeux fixés sur l'horizon de l'élection présidentielle de 2022.

On est donc bien loin de prétendues préoccupations sanitaires. La question de l'application du passe sanitaire aux centres

commerciaux a illustré une nouvelle fois que la prise en compte des intérêts patronaux est la principale préoccupation du gouvernement. Alors que Macron défend l'éventualité d'un prolongement du passe sanitaire au-delà du 15 novembre, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a levé son contrôle à partir du 8 septembre dans les centres commerciaux dans les départements où le taux d'incidence serait repassé à un niveau jugé satisfaisant par le ministère de la Santé. Dans ces zones, le passe sanitaire sera en revanche toujours exigé dans les cafés et restaurants, au cinéma, etc.

Depuis une semaine, le président du Medef, Roux de



Amiens, le 4 septembre.

Bézieux, multipliait les déclarations pour réclamer la suspension des contrôles à l'entrée des centres commerciaux, parce que les chiffres d'affaires plongeaient. Il a donc été entendu.

Alors que le nombre de manifestants est en diminution, les antivaccins par principe, les farfelus et complotistes en tout genre, les militants d'extrême droite, présents depuis mi-juillet dans les cortèges, sont devenus encore plus visibles. Mais, depuis le début, le mouvement contre les lois sanitaires a été marqué par sa confusion et son

hétérogénéité sociale. Cela ne change rien au fait que la colère exprimée par les travailleurs qui ont manifesté cet été était totalement légitime. L'obligation vaccinale et le passe sanitaire ont introduit d'importantes contraintes dans la vie quotidienne d'une partie de la population, en particulier pour les travailleurs.

Les employeurs ont désormais entre les mains des moyens supplémentaires pour renforcer les pressions et les contrôles sur les salariés, puisqu'ils peuvent priver un travailleur de son salaire et à terme le

licencier. Ce n'est pas seulement dans les secteurs où les salariés sont en contact avec le public, car bien des patrons considèrent qu'ils ont le droit d'instaurer leur propre loi et savent qu'ils peuvent compter sur la complaisance des pouvoirs publics.

Cela justifie d'autant plus la nécessité, pour les travailleurs qui veulent protester contre ces mesures, de la faire en mettant en avant leurs intérêts de classe, opposés à ceux des patrons et du gouvernement à leur service.

Boris Savin

Violences contre les femmes : deux ans de bla-bla

Lors d'un déplacement vendredi 3 septembre, le Premier ministre a fait le bilan du Grenelle de la lutte contre les violences faites aux femmes, censée constituer la « grande cause du quinquennat ».

Castex s'est félicité de ce que 75 % des mesures adoptées ont été réalisées. Mais ce sont les moins coûteuses, se limitant souvent à des effets d'affichage, qui ont été mises en place, comme un numéro d'urgence accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 – ce qui est tout de même la moindre des choses –, la distribution de 245 bracelets antirapprochement, qui détectent si un conjoint violent s'approche trop près de celle qu'il a menacée, ou la signature prochaine d'une charte pour combattre le sexisme parmi les chauffeurs de VTC.

En revanche, les moyens manquent toujours pour ce qui est primordial, notamment l'hébergement et la mise à l'abri des femmes, la prise en charge des enfants, le suivi des hommes violents. Comme le dit la Fondation des femmes, la

lutte est menée « avec des bouts de ficelle », alors que 220 000 d'entre elles sont victimes chaque année de violences conjugales, que 93 000 sont victimes de viols ou de tentatives de viol, et que 77 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint depuis le début de l'année – et 102 l'année dernière. De plus, les confinements ont largement aggravé le phénomène : les appels reçus pendant la période ont été multipliés par quatre, les violences intrafamiliales ont augmenté de 20 %.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, la politique du gouvernement a plutôt été dans le sens d'aggraver la situation, en réduisant les moyens de ceux qui aident véritablement les femmes victimes de violence.

Camille Paglieri

Policiers : le gouvernement leur colle au train

Djebbari, le ministre délégué aux Transports, a remis sur la table l'idée de s'attaquer aux facilités de transport dont bénéficient les cheminots.

Au même moment, Darmanin rendait public un accord qui permettra aux policiers de prendre le train gratuitement en cas de déplacement professionnel et de ne payer que 25 % du billet en cas de voyage personnel... à condition qu'ils emportent leur arme avec eux.

La présence dans les TGV et TER de policiers équipés de leur arme de service est censée rendre les trains plus sûrs pour les

voyageurs. Les mêmes ministres ne trouvent évidemment rien à redire lorsque la SNCF réduit le nombre de cheminots présents à bord ou lorsque la sécurité ferroviaire diminue, faute d'ouvriers et de techniciens pour entretenir le matériel ; rien non plus des investissements en attente depuis des décennies pour supprimer les passages à niveau.

Recruté en raison de son penchant pour les déclarations outrancières et

sa panoplie de grosses ficelles, Darmanin fait vivre son propre fonds de commerce politique, non sans alimenter le lancement de la campagne présidentielle du patron... et tout en se fendant d'un petit geste de plus en direction des forces de police.

La sécurité des usagers du train n'en sera pas changée mais, pour la sécurité d'un gouvernement contesté et déterminé à poursuivre ses attaques contre le monde du travail, cela peut toujours servir...

Sacha Kami

300 000 SDF : réquisition des logements vides !

Le 1er septembre, plus d'un millier de personnes sans domicile, dont un bon nombre de familles de migrants, parmi lesquels 200 Afghans, se sont installées dans le parc André-Citroën, dans le XV^e arrondissement de Paris, pour réclamer un toit, avec le soutien du collectif Réquisitions.

Ce collectif, composé d'associations telles que le Droit au logement, Utopia 56 et le Collectif des sans-papiers 75, milite pour que l'État procède à la réquisition des logements vides. Cela serait, bien sûr, une mesure d'urgence élémentaire et indispensable pour

loger les 300 000 personnes condamnées à vivre dans la rue.

Ces 300 000 personnes, loin d'être toutes des migrants arrivés de fraîche date, sont la partie la plus mal lotie des 15 millions de mal logés de ce pays. La construction de logements,

comme toute activité capitaliste, doit être rentable. Voilà pourquoi il n'y en a pas pour les travailleurs lorsque l'État se désengage de ce secteur.

Les 1 200 occupants du parc André-Citroën ont été embarqués et « mis à l'abri », suivant le vocabulaire policier. D'ici quelques semaines, ils seront de nouveau dehors. La réquisition de logements vides est une nécessité !

David Mencas

Marseille : un show macronien qui ne résoudra rien

S'ils ont accueilli Macron avec thé et petits gâteaux, les habitants de la cité Bassens, cité pauvre parmi les pauvres de Marseille, c'est sans doute qu'ils avaient quelque espoir de voir enfin une petite amélioration. Si ce n'est que la cité avait été pour une fois dûment nettoyée, cet espoir sera sans doute bientôt déçu, au vu de ce qu'il est sorti de ces trois jours de spectacle politique.

Cette cité et bien d'autres de Marseille, surtout dans les 13e, 14e, 15e et 16e arrondissements, sont laissées à l'abandon, mal entretenues, avec des poubelles qui peuvent ne pas être ramassées pendant des jours. Des locataires peuvent continuer à payer un chauffage dont ils ne bénéficient pas car « ce serait trop cher de le remettre en état, il faudrait changer la tuyauterie », selon le bailleur. Certains réseaux d'eau, dite potable, sont infectés de légionellose : une personne en est morte en juillet dernier dans la cité de La Savine. Souvent les ascenseurs sont déficients, et les espaces entre les immeubles désolants, espaces de terre piétinée creusée de trous. En fait, la gestion de chacune de ces quasi-villes de milliers d'habitants est assurée par les bailleurs sociaux sans disposer des moyens nécessaires.

Le problème de l'habitat ne concerne pas que les cités mais aussi les immeubles anciens. Tout le monde a en mémoire la mort de huit habitants de la rue d'Aubagne dans l'effondrement de deux immeubles vétustes et

non entretenus. Depuis, au moins 370 immeubles ont été déclarés en « état de péril grave et imminent », 40 000 logements « indignes » et 1 500 personnes vivent en logement provisoire ou en appartement. Un plan de rénovation a été annoncé pour 10 000 logements, mais 500 seulement ont été concernés depuis 2019.

Face à cette carence grave, les promesses de Macron se sont limitées à envisager les procédures à mettre en place. Entre plan local d'habitat (PLH), plan local d'urbanisme (PLU) intégrés ou non dans le projet partenarial d'aménagement (PPA) et société publique locale dédiée (SPLAIN), les habitants auront fort à faire pour accélérer les rénovations et aménagements nécessaires.

D'ailleurs, pourquoi ne peuvent-ils être logés dans les nombreux immeubles flambant neufs qui s'élèvent très rapidement dans le secteur Euroméditerranée ? Ces immeubles sont destinés à des acquéreurs ou des locataires mieux nantis que les habitants des cités. Quant aux quelques logements



sociaux qui y sont prévus, leurs nouveaux locataires pensent les quitter car les charges sont trop lourdes, pour leurs salaires.

La sécurité, les règlements de compte

Pour arrêter la vague d'assassinats sur fond de trafic de drogue qui ensanglante les cités, Macron a promis de renforcer la police. Outre 200 policiers supplémentaires déjà prévus, il prévoit des véhicules et 500 caméras de surveillance de plus, ainsi que la création d'un nouvel hôtel de police, dont il a déjà souvent été question.

Ce n'est pas ces embauches de policiers qui fourniront plus de travail dans les cités. Le trafic de drogue se développe dans le contexte de la pauvreté, de la misère même de ces quartiers où le chômage peut atteindre 50%. Les jeunes qui font le guet dans le quartier et vendent de la drogue ne trouvent pas d'autre emploi.

Il n'y a pas d'emploi souvent même pour leurs parents, et ils ne croient pas possible de s'en sortir grâce à l'école. Seules les associations, nombreuses et dévouées, essaient d'assurer le soutien scolaire, l'animation pour les jeunes ou l'alphabétisation des adultes qui en ont besoin. Mais elles n'ont pas les moyens à la mesure de tâches qui devraient être assurées par la mairie ou l'État.

C'est tous les services publics qui sont absents des quartiers pauvres, il n'y a pas de bureaux de poste, les centres de soins et les médecins sont débordés. C'est pourquoi la vaccination y est en retard.

Des promesses, mais pas celle d'un travail et d'un salaire

Ce n'est pas le travail qui manque mais les embauches, de conducteurs de bus, de maçons, d'éboueurs, de secrétaires médicaux, de travailleurs du nettoyage,

de personnel des écoles, d'aides-soignants et d'infirmiers, mais les promesses de Macron ne les concernent pas. Il n'a su qu'insister pour que la mairie soit plus ferme vis-à-vis de ses travailleurs grévistes.

Après son bain de foule en manches de chemise au cœur de la cité Bassens, Macron a rencontré, lors d'une grande réception, les grands du petit monde de Marseille, entrepreneurs, directeurs d'institution, joueurs de foot. Il a aussi rendu visite au président du groupe maritime CMA-CGM, l'a félicité et a promis des investissements pour le développement du port et l'axe fluvial Rhône-Saône. Mais, sur les investissements, les prêts garantis par l'État, les dégrèvements fiscaux et autres crédits d'impôt, les promesses vis-à-vis des grandes entreprises ont déjà été tenues, et à une tout autre échelle.

Correspondant LO

Des transports en commun déficients

De vastes secteurs de Marseille ne disposent que de quelques bus. Pour les 240 km² de la ville, comparée aux 105 km² de Paris ou aux 48 km² de Lyon, le réseau de transports en commun est totalement insuffisant.

Marseille ne dispose que de 35 km de métro et tramway, proche du réseau d'Orléans (29 km de tramway). De plus, ces lignes font double emploi sur une grande partie du trajet, au centre-ville. Quant au réseau de bus de la RTM (Régie des transports marseillais, non seulement il n'assure pas un maillage complet, mais il est victime d'une politique restrictive en matière d'embauche. Ainsi des conducteurs, en CDD plusieurs années de suite, sont obligés de faire des heures supplémentaires épuisantes, au

point que nombre d'entre eux renoncent à cet emploi. L'un d'eux, à bout, a même abandonné son bus en cours de route. Du fait de l'absence de conducteur et de remplaçant éventuel, des tournées sautent et, pour les usagers qui doivent déjà normalement attendre parfois jusqu'à vingt minutes leur bus, « descendre » au centre-ville ou aller à l'hôpital devient une expédition. Une femme l'a dit à Macron : « Pour aller à l'hôpital il me faut une heure et demie ». Ceux qui le peuvent utilisent donc la voiture pour



La construction du tramway sur la Canebière en 2016.

se déplacer, d'où des embouteillages quotidiens, avec la rançon qu'ils doivent verser pour stationner, ciblés qu'ils sont par des caméras fixes ou des voitures de détection.

Le déséquilibre est tel, entre les quartiers populaires qui ne disposent que de quatre stations de métro et les quartiers plus huppés, que certains y voient

la volonté d'en assigner la population à résidence.

Macron a promis 1 milliard d'euros, dont 250 millions de subventions et 750 millions d'avances, pour automatiser le métro, créer quatre lignes de tramway et cinq lignes de bus, ainsi que, ce qui serait vraiment indispensable, « la mise en place d'un RER

à la marseillaise [...] avec 300 millions d'euros, dont 115 de la part de l'État. » Quels quartiers desserviraient ces lignes ? À quelle fréquence ? Tout reste tellement vague qu'on n'y voit qu'une annonce publicitaire, rien ne garantissant d'ailleurs que ces sommes soient un jour déboursées.

Correspondant LO

Écoles de Marseille: la douche froide

Alors que toute la presse anticipait une annonce chiffrée de Macron sur la rénovation indispensable des écoles de Marseille, son discours a indigné les parents et les instituteurs.

Sur les 472 écoles marseillaises, 174, soit près du tiers, nécessitent de lourds travaux sur le bâti. Il reste en particulier une cinquantaine d'écoles dites GEEP, du nom d'une méthode de construction utilisée dans les années 1960 pour scolariser rapidement les enfants du baby-boom. Ces écoles préfabriquées aux structures métalliques ont considérablement vieilli, les plafonds et les murs libèrent de plus en plus d'amiante, et surtout elles peuvent devenir des pièges mortels en cas d'incendie, comme l'a montré en 1973 – il y a près de 50 ans – l'incendie du collège Pailleron, à Paris, qui avait été détruit en quelques minutes

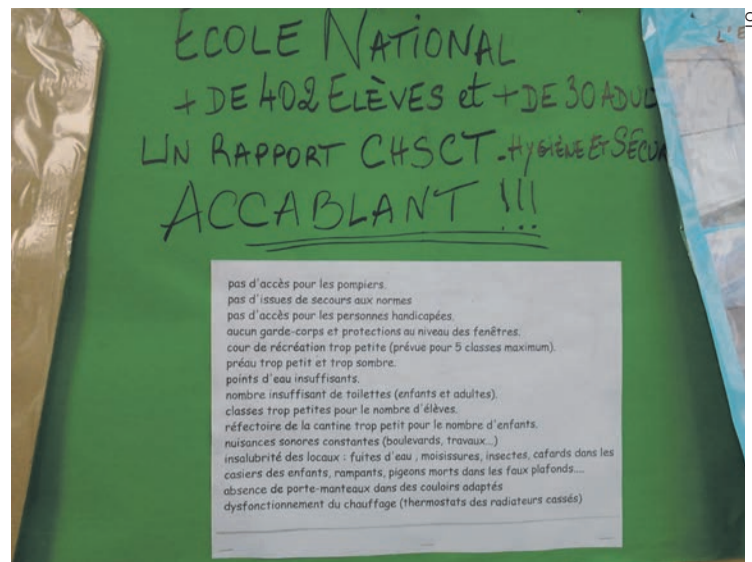
seulement, provoquant la mort de vingt personnes dont seize enfants.

Bien d'autres écoles ont été aménagées dans des bâtiments anciens, pas toujours adaptés, et sont devenues vétustes et insalubres au fil du temps.

Chiffrée à 1,2 milliard d'euros par la nouvelle municipalité Printemps marseillais et son maire PS, Benoît Payan, cette rénovation massive devait être financée moitié par la mairie, moitié par l'État. En 2021, la mairie a lancé la rénovation de cinq écoles GEEP, dont l'école Bouge du 13^e arrondissement, choisie comme par hasard pour la visite de Macron et Blanquer. Mais, au final, Macron ne s'est

pas engagé sur l'apport financier de l'État pour un plan d'ampleur. Il a seulement annoncé la création d'une « société publique locale d'aménagement d'intérêt national », chargée de distribuer subventions et avances remboursables aux écoles, sur le modèle de la société créée en 2019 pour le logement, un an après l'effondrement de la rue d'Aubagne. Tous les mal-logés de Marseille peuvent mesurer le peu d'effet d'une telle mesure!

Fidèle à son mépris social, Macron s'en est pris aux employés municipaux des écoles, trop souvent en grève selon lui. Mais, qu'ils se mobilisent pour dénoncer leurs conditions de travail, toujours plus dures, ou pour réclamer des embauches, car leur nombre est notoirement insuffisant, les agents montrent qu'ils



Travaux urgents... depuis sept ans.

se préoccupent du bien-être des enfants dont ils ont la charge au quotidien, bien plus qu'un ministre ou un président de passage!

Autre annonce qui suscite l'indignation du personnel de l'éducation et des syndicats: la possibilité pour les directeurs de 50 écoles de recruter leur équipe pédagogique, sous prétexte de choisir les plus motivés. Comme si tous ceux qui travaillent dans des écoles

en mauvais état, avec des enfants qui connaissent toutes les difficultés dues à la pauvreté et au délitement des quartiers populaires, n'étaient pas sacrément motivés!

Pour obtenir les moyens matériels et humains nécessaires au bon fonctionnement des écoles, personnel et parents devront l'imposer, sans compter sur ces visiteurs d'un jour!

Correspondant LO

Passé sanitaire: chantage au diplôme

Lors de la rentrée, Jean-Michel Blanquer a affirmé que le passe sanitaire ne serait pas imposé aux lycéens. On ne l'a pas entendu parler de la situation des élèves de lycées professionnels, qui font des stages en entreprise.

Parmi ces lycéens, ceux qui préparent des métiers de la santé doivent faire des stages en milieu hospitalier ou en Ehpad, pour lesquels ils seront soumis à l'obligation vaccinale. Ceux qui se préparent à des métiers

accueillant du public comme la restauration, l'accueil, le commerce, devront avoir un passe sanitaire pour effectuer leurs périodes de stage en entreprise.

Ces jeunes, futurs travailleurs, n'ont pas eu droit à

moins de mépris de la part du gouvernement que leurs parents. Le gouvernement n'a pas prévu de tenir compte de leurs sentiments, de leurs éventuelles réticences à la vaccination, et n'a pas organisé de campagne de sensibilisation pour expliquer son intérêt.

Comme certains stages en entreprise commencent dès fin septembre, les lycéens concernés sont censés être vaccinés très

rapidement. Ils ne sont pas menacés de retraits de salaire, puisque les stages ne sont pas rémunérés, mais le chantage se met déjà en place: sans stage, vous n'aurez pas le baccalauréat.

Si le gouvernement était vraiment soucieux, comme il le prétend, de tout faire pour éviter les contaminations dans les établissements scolaires, il aurait embauché massivement pour favoriser le travail en

plus petits groupes. En fait, il a continué à supprimer des postes, et les lycéens ont pu constater dès la rentrée qu'ils étaient toujours dans des classes et des établissements surchargés, où les gestes barrières sont bien difficiles à appliquer.

Si l'épidémie continue à se propager, le gouvernement pourra toujours dire que c'est la faute des jeunes qui ne sont pas vaccinés...

Hélène Comte

Collège Pablo-Picasso – Échirolles: des moyens en plus, pas en moins!

Les enseignants du collège Pablo-Picasso d'Échirolles, près de Grenoble, situé en zone d'éducation prioritaire, étaient majoritairement en grève le lundi de rentrée, avec le soutien des parents d'élèves.

Alors que l'an dernier il y avait cinq classes de 6^e et cinq de 5^e avec des effectifs de 21 élèves par classe en moyenne, cette année il leur faudra faire avec quatre classes de 6^e et de 5^e surchargées. Or le confinement a creusé les inégalités: de nombreux élèves ont des

difficultés dans l'apprentissage de la lecture et des mathématiques. Ils ont perdu les habitudes de concentration et de travail. Alors, pour lutter contre les écarts qui se creusent, il faut des moyens en plus, pas en moins!

À ces difficultés s'ajoute le manque d'AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap. Ces collégiens n'ont pas d'accompagnant du tout ou bien bénéficient d'un nombre d'heures d'accompagnement inférieur à celui auquel ils ont droit! Parmi les autres membres du

personnel indispensables au bon fonctionnement de l'établissement, un poste d'infirmière n'est pas pourvu, et la psychologue scolaire n'est là qu'une journée par semaine et une demi-journée par quinzaine. Pour les assistants d'éducation, il y a quatre postes, alors que le collège comporte quatre étages!

Quand Blanquer parle d'une rentrée la plus normale possible, avec des « professeurs heureux », il ment.

Correspondant LO



Lycée Jean-Macé – Rennes: la sanction ne passe pas

Vendredi 3 septembre, une quarantaine d'enseignants du lycée Jean-Macé de Rennes se sont mis en grève pour protester contre la mutation d'office de leur collègue Édouard Descottes. Le rassemblement qui se tenait devant le lycée a réuni plus de 150 personnes.

De nombreux lycéens y ont aussi participé. Ils ont distribué un tract pour dire leur soutien à ce professeur qu'ils apprécient.

L'après-midi, les grévistes ont manifesté au rectorat au cri de « Rendez-nous Édouard ». Personne n'est

dupe: la sanction dont il est victime est une attaque contre son activité militante. Ce que résumait une pancarte: « Sois prof et tais-toi! »

Cette injustice ne reste pas sans réaction et la mobilisation s'organise. Un comité de soutien s'est créé, avec un blog pour faire connaître les initiatives prises et faire circuler les informations. Une cagnotte est ouverte pour financer les frais de justice et un nouveau rassemblement a été programmé devant le rectorat.

Correspondant LO



Afghanistan : le combat des femmes continue

« Il faut que les filles comprennent que c'est pour leur bien. » Ainsi s'est exprimé le ministre de l'Enseignement supérieur du nouveau pouvoir afghan, après avoir décrété les premières règles infâmes à l'encontre des femmes.

Qu'est-ce que le bien des filles, selon les talibans ?

Dans les universités privées, où les cours ont repris lundi 6 septembre, les étudiantes doivent être ensevelies sous une ample tunique noire les cachant de la tête aux pieds et doivent se couvrir d'un niqab, un voile masquant leur visage.

Il n'est pas question de classe mixte. Les femmes doivent étudier loin du regard des hommes, dans des classes réservées. Si elles sont peu nombreuses, elles peuvent être dans la même salle que les hommes, mais coupée en deux par une tenture.

Il n'est pas question non plus que filles et garçons puissent se croiser. Par conséquent les femmes doivent sortir des cours cinq minutes avant les hommes et attendre dans une salle

que ces messieurs aient quitté les lieux.

Enfin, comble de la bêtise, de l'absurdité et du ridicule, les universités doivent recruter des enseignantes pour les étudiantes. Certes, comme ces enseignantes ne sont pas assez nombreuses, ce pourront être des hommes, mais à la condition qu'ils soient, comme le précise le décret, « des enseignants âgés dont la moralité aura été passée au crible » !

Avant même la publication du décret, et dans les jours qui ont suivi, des reportages ont montré, à Kaboul, des manifestations de plusieurs dizaines de femmes exigeant le respect de leurs droits et prêtes, comme disait l'une d'elles, « à prendre des risques, plutôt que mourir à petit feu ». Avec détermination et courage,



Manifestation de femmes en Afghanistan, le 3 septembre.

elles sont allées crier leurs revendications à la barbe des mollahs, avant d'être dispersées par les forces de police. « Nous devons pouvoir participer à la prise de décision, à la politique, à l'éducation, à l'emploi. Tout le monde ici a des droits. On ne peut pas rester à la maison et se taire. »

Ces vingt dernières années, des enseignantes, des étudiantes, des intellectuelles, des artistes, des femmes appartenant aux couches supérieures de la société ont acquis des droits, des libertés, un début d'égalité. Mais si, dans les grandes villes et surtout à Kaboul, une petite minorité de femmes a ainsi

pu connaître une amélioration de ses conditions, ailleurs, dans les campagnes, il n'en a rien été. Ce n'était la préoccupation d'aucun des États impérialistes qui sont intervenus en Afghanistan, et qui se gargarisent aujourd'hui des mots de civilisation, liberté, démocratie, droits, égalité... Dans leur immense majorité, les femmes afghanes ont continué à subir la guerre, les bombardements, les exactions, la misère. Elles n'ont rien vu des milliards de dollars censés tirer le pays du sous-développement.

Maintenant, avec le retour des talibans, même les minces acquis qui

concernaient une minorité de femmes sont remis en cause. Toutes seront de plus en plus soumises aux lois rétrogrades des barbares, à leurs exactions, à leurs crimes.

Celles qui se battent contre la réaction représentée par le retour des talibans méritent le soutien des femmes et des hommes du monde entier. Les États dits civilisés ne pourront jamais être une aide. C'est de la population afghane elle-même, y compris de ses couches les plus opprimées, que devront surgir les forces capables de mettre fin à l'arriération et au sous-développement.

Sophie Gargan

Guinée : une dictature en remplace une autre

Un coup d'État militaire a renversé le président guinéen Alpha Condé, dimanche 5 septembre. Il a été accompli par les forces spéciales de l'armée guinéenne, dont le chef, Mamady Doumbouya, un ancien légionnaire de l'armée française, s'est hissé à la tête du pays.

Il a affirmé vouloir mettre ainsi fin à « la gabe-gie financière, la pauvreté et la corruption endémique ». Ces formules sont celles des militaires de tous les pays lorsqu'ils s'emparent du pouvoir par la force des armes, aussitôt suivies de la promesse de rendre rapidement le pouvoir aux civils. Mais qui pourrait s'y fier ? Les forces spéciales et leur chef ont participé aux côtés de la garde présidentielle à la répression sauvage des manifestations contre le troisième mandat d'Alpha Condé, qui a fait plus de 200 morts et 2 000 blessés en 2020. Des centaines de manifestants furent alors incarcérés dans les prisons de la capitale, Conakry, et certains y sont morts. Mamady Doumbouya sera un dictateur, comme ses prédécesseurs.

Beaucoup plus crédibles sont les déclarations en direction des capitalistes qui pillent les ressources du pays, l'un des plus riches

d'Afrique en toutes sortes de minerais. « Le comité assure les partenaires qu'il respectera toutes les obligations liées aux conventions minières et rappelle son engagement à favoriser les investissements étrangers dans son pays », a déclaré le nouveau chef d'État. Joignant les actes aux paroles, il a d'emblée levé dans les zones minières le couvre-feu auquel la population était soumise et ouvert les frontières maritimes pour permettre les exportations, alors que les frontières terrestres et aériennes étaient encore fermées.

Quoi qu'il arrive, il faut que les minerais sortent et soient exportés. La bauxite, dont la Guinée détient les plus importantes réserves au monde, ou le minerai de fer, avec la mine géante de Simandou, sont exploités par les grandes sociétés du secteur minier, américaines, canadiennes, asiatiques, souvent en partenariat avec



Conakry, le 6 septembre.

des sociétés guinéennes qui servent à faire transiter les bénéfices vers les coffres du président. Dans un pays où une grande partie des ressources du sous-sol sont encore inexploitées, les acquisitions de nouveaux blocs miniers sont autant d'occasions de verser des pots-de-vin aux hauts fonctionnaires et au président ou à son clan. Et autour des intérêts miniers en gravitent bien d'autres : les chemins de fer qui servent à évacuer le minerai, ou les terminaux portuaires, comme celui de

Conakry, que l'inévitable Bolloré s'est fait attribuer en contrepartie du financement de la campagne électorale d'Alpha Condé en 2010.

La population, elle, vit dans la misère. 3% à peine des habitants des campagnes ont accès à l'électricité. Les écoles n'ont pas de bancs et la toiture de certaines s'est effondrée. Les hôpitaux sont devenus des mouiroirs dont les malades s'échappent. Et les routes ne sont pas entretenues.

À l'annonce du renversement d'Alpha Condé, on a

entendu les dirigeants des grandes puissances s'indigner de ce qu'ils appellent une atteinte à la démocratie, passant ses crimes sous silence, comme ils l'ont fait tout au long de son règne. Ils s'accommoderont pourtant bien vite de cette dictature militaire, comme ils l'ont fait de tous les régimes qui ont écrasé la population guinéenne. La seule chose qui leur importe est que leurs trusts puissent continuer à faire des profits dans le pays. C'est ce qu'ils appellent la démocratie.

Daniel Mescla

États-Unis : le droit à l'avortement attaqué

Le 1^{er} septembre, la Cour suprême des États-Unis a décidé de ne pas suspendre la nouvelle loi anti avortement promulguée par le gouverneur réactionnaire du Texas, État peuplé de 30 millions d'habitants. Cette loi revient quasiment à interdire l'interruption volontaire de grossesse.

En effet l'avortement serait à présent interdit après la sixième semaine de grossesse, c'est-à-dire à un moment où de nombreuses femmes ne savent même pas qu'elles sont enceintes. Aucune exception n'est prévue en cas de viol ou d'inceste. Selon les organisations du planning familial américain, 85 % des IVG se font actuellement après ce délai. De plus, pour parer à l'interdiction de sa nouvelle loi, le Texas instaure un système de délation, en encourageant ceux qui le souhaitent à

porter plainte contre qui le pratiquerait ou qui serait complice d'un avortement. Il pourrait y avoir à la clé une récompense de 10 000 dollars.

Depuis 1973 et la décision juridique qui reconnaissait le droit à l'avortement, celui-ci n'a cessé de reculer sous les coups des réactionnaires, soutenus par des élus républicains, et aujourd'hui avec l'appui de la Cour suprême. Interdiction de la pilule abortive, obligation pour une mineure d'avoir une autorisation écrite des

parents ou d'un tribunal, suppression des fonds publics : les obstacles à l'avortement se multiplient selon les États. Aujourd'hui, 58 % des femmes américaines vivent dans un État hostile ou très hostile à l'avortement, dont six n'abritent qu'un seul service médical proposant l'IVG. Dans 27 métropoles, il n'y a en même pas.

Au Texas, la nouvelle loi a pour but de criminaliser ces cliniques. Elle est le prolongement légal des 7 000 actes de violence subis ces quarante dernières années, dont 42 attentats à la bombe, 185 incendies et des tentatives d'assassinat de médecins, infirmières et employés de ces cliniques, qui ont fait onze morts.

Cette offensive réactionnaire ne pourra pas être

Les mêmes valeurs



combattue uniquement sur le terrain juridique comme les politiciens démocrates le proposent. Les défenseurs du droit à l'avortement devront continuer à

se battre avec détermination pour que les bigots de toutes obédiences cessent de dicter leur loi aux femmes.

Camille Paglieri

Pénuries de puces : anarchie et concurrence

Dans la construction automobile, les pénuries de semi-conducteurs se poursuivent et provoquent des arrêts de production dans le monde. Le groupe Toyota annonce une réduction de 40 % de sa production pour le mois de septembre. Ford et GM ont arrêté des usines aux États-Unis.

Entre 5 et 7 millions de véhicules ne seront sans doute pas produits cette année. En France, les 4 000 travailleurs de l'usine Toyota d'Onnaing ont été mis en chômage partiel pour une troisième semaine. Chez Stellantis (PSA-Fiat-Chrysler) à Sochaux, 650 intérimaires ont été renvoyés sous prétexte d'arrêts de lignes. Chez Renault, les jours d'arrêt se succèdent. Chez les constructeurs de poids-lourds, les jours de chômage alternent avec les heures supplémentaires, au gré des livraisons de puces. Renault-Trucks annonce qu'il ne prendra plus de nouvelles commandes avant la mi-2022, car il serait incapable de les satisfaire.

Les porte-parole patronaux expliquent cette pénurie par le monopole acquis par un nombre restreint de fabricants, comme le géant taïwanais TSMC. Au fil des ans, pour éviter des investissements coûteux, les concepteurs de puces comme Intel, Qualcomm ou AMD ont en effet abandonné la production à des fondeurs comme TSMC. Ces derniers fournissent tous les secteurs qui utilisent des semi-conducteurs, à commencer par l'informatique et la téléphonie. Ils le font sans planification ni

anticipation, au fil des commandes, dans un marché où chaque capitaliste voit midi à sa porte. Ainsi, ils mettent leurs clients en concurrence en livrant les plus offrants.

La pénurie est aggravée par la pratique du flux

tendu, généralisée par les industriels pour réduire leurs coûts. Au fil des ans, ils ont mis leurs stocks sur les camions et les bateaux, au prix d'une vaste pollution.

Cette folie furieuse conduit certains, économistes, militants syndicaux ou politiques, à défendre la relocalisation de toute la chaîne de production. Cela peut paraître de bon sens, mais c'est ignorer que la concurrence permanente

et la recherche du profit avant la satisfaction des besoins de la société sont à la base du capitalisme. Face aux pénuries actuelles, les constructeurs automobiles choisissent de limiter la production aux modèles qui rapportent le plus. Les baisses de production n'ont pas diminué leurs profits, au contraire : Stellantis a annoncé 5,8 milliards d'euros de bénéfice pour le premier semestre 2021, malgré

700 000 véhicules produits en moins. S'ils y gagnent, les capitalistes peuvent même devenir décroissants !

Et c'est aux travailleurs qu'ils font payer intégralement les aléas d'approvisionnement, par des pertes de salaire pour ceux en chômage partiel, ou par la perte de leur emploi pour les intérimaires renvoyés. Les travailleurs doivent refuser de payer la note.

Xavier Lachau

Italie : Stellantis menace 12 000 emplois

Les salariés des usines Stellantis d'Italie (résultant de la fusion Fiat-Chrysler et PSA) ont au retour des congés été accueillis par des annonces de fermeture de certains sites, officiellement en raison de la crise de fourniture des semi-conducteurs.

Les ouvriers de l'usine de Melfi, anciennement Fiat, ont ainsi vu leur rentrée repoussée du 6 au 13 septembre. Et encore, les ateliers pourraient ne tourner que cinq ou six jours sur l'ensemble du mois. Produisant plus de la moitié des voitures du groupe en Italie, les 7 200 travailleurs de Melfi sont, comme leurs camarades des autres usines, sous la menace d'un plan de suppression d'emplois.

Dans un document, non encore rendu public mais révélé dans la presse, la direction de Stellantis a précisé son intention de supprimer près du cinquième des effectifs actuels de ses

neuf usines italiennes. Les emplois de 7 000 ouvriers et 5 000 employés, techniciens, et ingénieurs seraient supprimés, sur les 66 000 que compte le groupe dans le pays.

Le PDG Carlos Tavares et le président John Elkann, descendant de la famille Agnelli, ont calculé leur coup. Ils ont déjà obtenu en juillet auprès d'un ensemble de 29 banques une ligne de crédit de 12 milliards d'euros. Cela leur permettra de rembourser le précédent prêt de 6,5 milliards à un faible taux d'intérêt qui avait été garanti par l'État, mais assorti de certaines clauses, certes peu



contraignantes mais écrites, comme l'engagement à ne pas procéder à des suppressions d'emplois et à investir dans le pays et non dans des filiales.

Cet emprunt ayant été remboursé, le PDG et le président italien de Stellantis se sentent donc les coudées franches, dégagés qu'ils sont de leur précédente

signature. Mais du gouvernement Draghi, tout dévoué à leurs intérêts, ils n'ont pas à attendre autre chose que des critiques de pure forme. Les 66 000 salariés de leurs usines d'Italie, sans compter les milliers d'autres dans le monde et tous ceux de la sous-traitance, auront à contrer cette attaque.

Viviane Lafont

Russie : à propos du film « Chers camarades! »

Une fois n'est pas coutume, un film, *Chers camarades!* d'Andreï Kontchalovski, sort dans les salles, qui traite d'une révolte ouvrière. Survenue en URSS en juin 1962, le film rappelle ce qui la déclencha – des baisses de salaire couplées à de fortes hausses de prix – et comment la soldatesque du Kremlin l'écrasa.

Diffusé ici un an après sa sortie à Moscou, du fait de l'épidémie, ce film a fait se récrier tous ceux qui, en Russie, se sentaient mis en cause. Cela va du parti communiste russe KPRF, qui ne veut pas qu'on rappelle les crimes contre la classe ouvrière d'un passé qu'il encense, aux partisans de Poutine, qui dénoncent là une entreprise de dénigrement de la Russie et de son État.

Kontchalovski, s'il ne passe pas pour un de ses partisans, n'est pas non plus un adversaire virulent du pouvoir russe, à l'ombre duquel il a grandi sous Staline, alors que son père avait écrit pour ce dernier les paroles de l'hymne officiel et a travaillé notamment sous Brejnev. C'est en se plaçant du point de vue de ce milieu, celui des privilégiés du régime d'alors, qu'il a choisi de traiter les événements de juin 1962.

Ses personnages principaux appartiennent tous à la bureaucratie et la défendent. On assiste aux hésitations de certains d'entre eux (faire tirer à balles réelles ou pas), tandis que s'étale leur mépris de caste pour les ouvriers (« tous des ivrognes »). On les entend regretter Staline (« Il n'était pas comme Khroutchev, il faisait régner l'ordre »), idéaliser le stalinisme (« à l'époque, les prix baissaient »... pour quelques articles réglementés). Mais ils se consolent, car les « colis » spéciaux sont toujours remis aux membres de l'appareil « derrière le comptoir », qui reste vide pour l'ouvrier ou la retraitée.

Le réalisateur fait aussi deviner ce que recouvrent les calomnies du Kremlin sur la moitié des grévistes traités de repris de justice : de très nombreux travailleurs avaient été envoyés



Image du film.

en prison sous Staline, parfois pour seulement deux retards à l'usine.

Et il y avait la foule de ceux que la déstalinisation avait sortis des camps, mais qui restaient bannis des grands centres et donc condamnés à trouver du travail dans des villes comme Novotcherkassk.

Les ouvriers, dont ce film ne dresse aucun portrait individualisé, sont dépeints comme une masse révoltée par les décisions et le train de vie des « chefs ». Comme sur les rares photos des événements, ils marchent sur le comité du parti, drapeaux rouges et portraits de Lénine en tête, avec des

pancartes « Khroutchev à la casserole ».

On sent la crainte de tous ces bureaucrates face aux ouvriers quand ils se dressent. Après les avoir massacrés, ils font tout pour effacer les traces de leur crime : ils font réasphalter les rues d'où le sang ne part pas ; ils enterrent clandestinement des dizaines de leurs victimes ; ils exigent des survivants qu'ils s'engagent par écrit, sous peine de mort, à taire tout ce qu'ils ont vu et qui est classé secret d'État.

Kontchalovski n'a rien inventé : son scénario, ses images « collent » avec ce que l'on connaît de ce

massacre, que les héritiers politiques, et souvent sociaux, des assassins de 1962 voudraient renvoyer aujourd'hui à l'oubli.

En choisissant ce sujet, a-t-il voulu régler des comptes avec des cercles du pouvoir, ou laver la caste dirigeante actuelle d'une responsabilité collective dans les répressions d'hier – ce que tentent tant de films russes actuels, ou Poutine lui-même, qui est allé s'incliner à Novotcherkassk en 2008 ? Finalement peu importe, *Chers camarades!*, par ce qu'il donne à voir, et avec talent, est un film à voir.

Pierre Laffitte

Juin 1962 en URSS : la révolte des ouvriers de Novotcherkassk

Le 1^{er} juin 1962, une très forte hausse des prix sur des produits de base (lait, viande, œufs) était annoncée pour toute l'Union soviétique. C'était la réponse du Kremlin aux problèmes économiques dans lesquels le pays s'enfonçait, du fait de la domination de la société et de son pillage par une bureaucratie pléthorique.



Pendant la grève.

Le mécontentement couvrait partout depuis des mois. Le KGB, la police politique, signalait avoir saisi depuis le début de l'année plus de tracts hostiles à Khroutchev – le chef du Kremlin, successeur de Staline – que durant toute l'année 1961. L'approche de ces hausses de prix vit surgir des tracts les dénonçant à Moscou, Tchéliabinsk, Khabarovsk. Des appels à la grève parurent sur les murs à Leningrad, Tbilissi,

Tambov, Magnitogorsk, Donetsk... Mais à Novotcherkassk, un centre industriel du sud-est de la Russie, la protestation prit un tour explosif, amenant une répression féroce.

Dans sa principale usine, NEVZ, où 14 000 travailleurs construisaient des locomotives, la direction avait décidé d'imposer, ce même jour, un nouveau tarif réduisant les paies d'un tiers. Les ouvriers de la fonderie se mirent en grève, le reste

de l'usine suivit. Flanké du chef du parti de NEVZ, le directeur attisa encore leur colère quand, les sermonnant, il déclara que, s'ils ne pouvaient plus manger de viande, ils pouvaient se faire « des pâtés d'abats » !

Des grévistes partirent faire la tournée des autres usines, pour qu'elles les rejoignent, d'autres bloquèrent la voie ferrée. Dans l'après-midi, ils allèrent chasser de leurs locaux les responsables de l'administration. La foule ouvrière balaya les miliciens envoyés « libérer » NEVZ et les grévistes firent un feu de joie des portraits de Khroutchev. Le soir, se trouvant face à des automitrailleuses, ils bloquèrent les portes, sans que les soldats, qui éprouvaient de la sympathie pour eux, s'y opposent.

Khroutchev, qui craignait que les mêmes causes provoquent les mêmes effets ailleurs, dépêcha sur place deux de ses adjoints, dont Mikoïan, tandis que des tanks investissaient la ville et que le KGB arrêtait certains meneurs ouvriers.

Le lendemain, il y avait 10 000 manifestants en ville, derrière des drapeaux

rouges, des portraits de Lénine, des pancartes réclamant de la viande (en fait du saucisson) et plus de justice sociale. Pour éviter de nouvelles fraternisations avec la troupe, l'encadrement ordonna de faire feu, faisant une cinquantaine de morts et des centaines de blessés, dont des enfants. L'effet immédiat fut de jeter dans la grève de nouvelles usines, des dizaines de milliers d'ouvriers envahissant le centre-ville.

Durant la nuit, le KGB arrêta des centaines de travailleurs qu'il avait repérés. Cela décapita le mouvement. L'armée décréta le couvre-feu, tira à vue sur les contrevenants, encercla la ville et la coupa de l'extérieur.

En même temps que le pouvoir améliorait le ravitaillement de la ville, il organisa, en août, un grand procès public de 14 accusés, tous ouvriers. Chaque jour, on y mena de nombreux ouvriers, pour qu'ils voient ce qu'il en coûtait de se révolter : sept accusés furent condamnés à mort, sept autres à des peines de dix à quinze ans de prison ou de camp. En septembre, un nouveau procès d'ouvriers eut lieu à huis-clos, mais

avec des peines de prison ou de camp aussi lourdes.

L'ajusteur gréviste Piotr Siouda fut arrêté le 2 juin et incarcéré douze ans. Il était le fils d'un « vieux-bolchevik » que Staline avait fait périr en prison. À sa sortie, il voulut faire connaître ce qu'il appelait « un des crimes les plus sanglants du parti et de l'État contre Octobre et le bolchevisme-léninisme ». Durant la perestroïka, le chef de la bureaucratie, Gorbatchev, malgré ses promesses, laissa sans réponse les demandes de faire la lumière sur ces événements sanglants. Siouda annonça avoir découvert où l'on avait enterré clandestinement certaines victimes du massacre. Le 5 mai 1990, en pleine rue, des « inconnus » le frappèrent à mort, lui volant les documents qu'il avait réunis sur juin 1962.

D'évidence, le KGB et les héritiers de Staline ainsi que de Khroutchev, le bourreau des ouvriers hongrois de 1956 et des ouvriers de Novotcherkassk de 1962, ne tenaient pas à ce que l'on sache que, dans l'URSS des bureaucrates, la classe ouvrière avait relevé la tête.

P. L.

Formation : un cadeau pour les patrons

Dans le cadre du plan « Un jeune, une solution » lancé à l'été 2020, le gouvernement a augmenté les aides destinées aux entreprises pour la signature de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, les jeunes concernés pouvant avoir jusqu'à 29 ans.

Ces aides exceptionnelles devaient être moins généreuses à partir du 31 décembre mais, à la demande des patrons, bien que déjà prolongées une fois, elles le seront à nouveau pour six mois. Les 5 000 euros versés couvrent la première année de salaire pour un apprenti mineur. L'embauche d'un apprenti entre 18 et 21 ans permet d'obtenir 8 000 euros, soit 80 % du salaire

de la première année. Et pour ceux qui ont moins de 25 ans, 45 % du salaire de la première année est couvert par l'État. Il s'agit bien d'une aubaine pour les patrons qui, devant le risque d'une réduction des aides à l'apprentissage, ont embauché 500 000 apprentis les trois premiers mois de 2021.

Du côté des jeunes, c'est bien sûr un moyen d'entrer dans le monde du travail,

d'acquérir une première expérience, à condition d'accepter d'être payés avec un salaire horaire très inférieur au salaire minimum pour les moins de 26 ans pendant les trois années de leur apprentissage. En plus des frais de leur formation, les pouvoirs publics remboursent une grande partie de leur salaire.

Les patrons, eux, ne se gênent pas pour profiter des aides de l'État alors que, dans la plupart des cas, ces jeunes sont exploités comme les autres le temps où ils sont en entreprise.

Inès Rabah



Nice : une expulsion révoltante

Dans le quartier populaire de l'Ariane, à Nice, une mère va être expulsée de son logement social après que son fils a été condamné pour trafic de drogue. La justice a en effet autorisé le bailleur social Côte d'Azur Habitat à lancer cette procédure d'expulsion.

La mairie de Nice faisait le forcing depuis plusieurs mois pour obtenir du tribunal judiciaire la liste des condamnés habitant dans les quartiers HLM afin de sanctionner leurs familles. Elle a fini par signer une convention avec le parquet et la préfecture pour que le bailleur social soit tenu au courant de la condamnation pénale d'un locataire ou d'une personne vivant à son adresse.

Anthony Borré, premier adjoint au maire et président de Côte d'Azur Habitat, qui a promis une « politique de fermeté », dit agir au nom de la tranquillité des habitants. Mais la tranquillité des habitants de ce quartier, le seul à Nice à ne toujours pas être desservi par un tramway alors qu'il est particulièrement excentré, est le

cadet de ses soucis.

Il ose aussi parler de « libérer ainsi des logements nécessaires » à ceux qui attendent. Mais il dit lui-même qu'il y aurait 22 000 personnes en attente ! En effet, selon la Fondation Abbé Pierre, il faut environ dix ans pour obtenir un logement social, un des délais les plus longs de France, pendant qu'on dénombre 14 % de logements vacants dans la ville.

Alors que les quartiers populaires de Nice ont vu la pauvreté exploser pendant le confinement, expulser une de ses habitantes au prétexte que son fils est un délinquant est inhumain et criminel, à l'image de la politique de la ville vis-à-vis des couches populaires.

Correspondant LO

Médicaments : les pénuries vont continuer

Un décret entré en vigueur mercredi 1^{er} septembre impose désormais aux laboratoires pharmaceutiques de constituer des stocks équivalant à deux mois de consommation, pour les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur.

Il s'agit des médicaments pour lesquels l'interruption du traitement peut mettre en danger la vie des patients, comme des anticancéreux ou des antiparkinsoniens, par exemple.

Les pénuries deviennent en effet de plus en plus fréquentes. L'Agence nationale de sécurité du médicament a reçu 2 446 signalements de médicaments essentiels en rupture de stock ou en tension d'approvisionnement pour 2020, alors qu'il n'y en avait que 1 504 en 2019, et seulement 130 en 2010.

Les pénuries découlent

du fait que les médicaments sont produits, comme n'importe quelle autre marchandise, dans le but de faire le profit maximum. Les industriels produisent en flux tendu, en limitant le plus possible les stocks, qui pour eux ont un coût. D'autre part, les médicaments qui sont le plus souvent en pénurie sont des médicaments anciens mais très utilisés, qui rapportent peu aux industriels car leurs prix sont bas. Pour les nouveaux médicaments, plus rémunérateurs, les industriels savent organiser la production

afin que les pénuries soient rares.

Les associations comme UFC-Que Choisir réclamaient quatre mois de stock plutôt que deux. On voit mal comment la mesure décidée pourrait être très efficace. L'État, toujours très compréhensif avec les problèmes des industriels et leur souci de faire le maximum de profit, risque d'exercer peu de contrôle et de peu sanctionner les infractions. Seul le contrôle de la production, de la distribution et des stocks de médicaments par les travailleurs et la population eux-mêmes permettraient d'imposer de produire en quantité suffisante pour satisfaire les besoins de tous les malades.

Hélène Comte

TotalEnergies : prospérer sur des ruines

TotalEnergies vient de conclure avec le gouvernement irakien un contrat à dix milliards de dollars (8,5 milliards d'euros) d'investissement dans le pétrole, le solaire et le gaz.

Le PDG, Patrick Pouyanné, s'est vanté d'un « retour par la grande porte », dans ce pays où d'autres compagnies étrangères, comme Shell, lui ont soufflé la place dans les précédents marchés. TotalEnergies présente, selon son PDG, des projets énergétiques et écologiques. Ainsi en injectant de l'eau de mer dans les champs pétrolifères du sud de l'Irak, la multinationale se propose de faire remonter le pétrole sans puiser dans les nappes phréatiques. Elle promet de récupérer le gaz des torchères pour alimenter des centrales électriques et de créer un gigantesque champ de panneaux

solaires.

À l'en croire, ce trust, attaqué par différentes ONG pour la destruction de l'environnement et des ressources indispensables aux habitants de plusieurs pays africains, pourrait ainsi devenir un modèle de bienfaisance pour l'Irak et ses habitants, souffrant entre autres d'une pénurie d'électricité.

Depuis les années 1920, la Compagnie française des Pétroles devenue Total puis TotalEnergies exploite le pétrole de la région, à l'ombre d'un État français qui se soucie de faciliter son implantation, pour le plus grand profit de ses actionnaires. Présidents jouant

les représentants de commerce, comme Macron une semaine avant la conclusion du contrat, assurance de ne rien y perdre faite aux grandes sociétés qui investissent, fiscalité sans contrainte aux dépens des finances publiques, tout leur est bon, même la guerre.

TotalEnergies ne va pas « aider au développement » de l'Irak comme l'a déclaré Macron, mais accroître ses bénéfices. C'est la population qui continuera à en payer le prix, dans ce pays qui ne se remet pas d'une guerre menée par l'impérialisme américain et ses alliés dont la France.

Sylvie Maréchal

MICHEL LABELLE



TotalEnergies en Arabie saoudite.

Journée du 5 octobre : affirmer les intérêts communs des travailleurs

Fin août, la direction de la CGT ainsi que d'autres organisations syndicales annonçaient une journée de mobilisation interprofessionnelle le 5 octobre prochain. C'est la première fois depuis des mois que les syndicats ouvriers appellent les travailleurs à exprimer leur mécontentement sur leur terrain de classe.

Cela pourrait être un pas dans la voie de la préparation d'une riposte générale, si du moins cet appel n'était pas en réalité dilué dans une multitude d'autres.

Bien que le communiqué des différentes organisations syndicales initiatrices (CGT, FSU, FO, Solidaires, UNEF, etc.) appelle « à la mobilisation de l'ensemble des travailleur-ses du secteur privé et public, et la jeunesse, le mardi 5 octobre 2021 », leur souci n'est pas de préparer une mobilisation unie de tous les travailleurs. En effet, dans le même temps, les retraités sont appelés à descendre dans la rue de leur côté le 1^{er} octobre. La CGT-Santé appelle à la grève et à manifester le 14 septembre. Quant aux travailleurs de l'éducation, il leur est proposé une mobilisation le 23 septembre.

Ainsi, les directions syndicales émettent les possibles réactions. Comme si les problèmes des uns et des autres n'étaient pas profondément liés, comme s'il

existait des solutions catégorielles. Comme si la force du monde du travail n'était pas justement son nombre, sa place dans l'économie et sa conscience d'être une seule et même classe, face à celle des parasites et des exploités.

Cette attitude des directions syndicales, et en particulier de la CGT, le syndicat le plus important du côté des ouvriers, a vraiment de quoi mettre en colère les travailleurs et les militants qui cherchent une politique pour contrer les attaques des capitalistes et du gouvernement.

Depuis les débuts de la pandémie, tous les travailleurs, de la santé à l'industrie, du commerce à l'éducation, ont subi les mêmes mesures du gouvernement. Ils ont pu réaliser à quel point, loin d'être dictées par les questions de santé publique, toutes ont servi soit à protéger les profits, soit à accentuer l'autoritarisme du gouvernement et la dictature des patrons dans les entreprises. Les travailleurs sentent, à juste



Le 17 septembre 2020 à Paris.

titre, que les attaques vont se poursuivre. Les licenciements en cascade depuis des mois, les moyens jamais alloués à la santé, les fermetures de lits d'hôpitaux qui continuent, le non-recrutement d'adultes dans les écoles, la réforme mise en place contre les chômeurs, tout cela ne forme qu'une seule politique. Par tous les bouts, il s'agit de faire payer aux travailleurs et aux classes populaires les cadeaux faits au patronat, tout en aidant celui-ci à tirer encore plus de profits du travail ouvrier par l'aggravation des cadences et la précarité.

Il n'y a qu'un moyen de résister à ces attaques et d'y répondre, c'est l'union de tous les travailleurs, les chômeurs, les retraités, les étudiants ayant perdu leur petit boulot, les intérimaires, les fonctionnaires, les cheminots, etc. Il est

possible de construire cette union. Car les attaques sont ressenties par tous, même si elles n'ont pas partout les mêmes formes. Et, surtout, les problèmes des uns et des autres se rejoignent. Tout le monde connaît, de ce côté-là de la société, les salaires et les allocations insuffisants. Alors, cette union est réalisable, autour de revendications qui justement l'expriment.

Il faut des augmentations des salaires et des allocations, avec leur indexation sur le coût de la vie, pour tous. Il faut imposer aux patrons une répartition du travail dans les entreprises, pour que tous aient un emploi. Il faut imposer un contrôle des travailleurs sur les comptes, sur la production, mettre fin au secret des affaires pour savoir où va l'argent issu du travail ouvrier.

Mettre en avant des

revendications qui répondent à ses intérêts communs permettrait non seulement d'aller dans le sens de l'unité du monde du travail, cela permettrait aussi de renforcer la conviction qu'il est possible et nécessaire de lutter ensemble contre les exploités. Sans la conscience claire qu'il faudra s'en prendre aux profits des capitalistes, et donc à leur domination sur la société, aucune amélioration n'est envisageable pour le monde du travail.

On ne peut pas compter sur les directions syndicales pour avancer sur ce chemin de la mobilisation. Mais tous les travailleurs conscients et les militants combattifs peuvent défendre la nécessité d'une réaction d'ensemble des travailleurs.

Marion Ajar

Emplois non pourvus : un vrai travail, un vrai salaire !

L'université d'été du Medef a été le théâtre d'un vrai jeu de rôles. Aux patrons déplorant un manque de main-d'œuvre, voire un défaut d'appétence au travail, le ministre Le Maire a suggéré timidement de faire un geste pour augmenter les salaires.

Il fut immédiatement repris par Attal, le porte-parole du gouvernement, pour lequel il ne pouvait être question de demander un nouvel effort aux employeurs. Et pourtant, il n'y a pas besoin d'être Sherlock Holmes pour voir quels secteurs et quels types d'emplois restent plus longtemps vacants.

Selon une enquête de Pôle emploi, 300 000 emplois environ ne sont pas pourvus, pour trois millions de demandeurs sans aucun travail. Il s'agit par exemple de 34 000 postes dans

l'agriculture dans le Grand Est, dont seulement 3 000 en CDI; les viticulteurs de la Marne, gros employeurs de la région, auraient ainsi 17 000 projets d'embauche, comme ils disent, en grande majorité des cueilleurs saisonniers pour les vendanges en Champagne, dont 800 en CDI payés au smic. L'hôtellerie-restauration est un autre secteur « en tension », qui offre surtout des emplois précaires et des conditions de travail très dures, incitant les salariés à changer souvent d'employeur pour tenter de trouver mieux. Vu

le manque d'attrait d'un tel poste, mal payé, pénible et précaire, l'employeur a évidemment plus de difficulté à trouver un remplaçant, et le temps de rotation n'a ici rien à voir avec un manque de main-d'œuvre: ce qui est en cause est la courte durée de l'emploi et le faible niveau de rémunération.

Quant au secteur des Ehpad et de l'aide à la personne, lui aussi « en tension », les maigres augmentations annoncées lors du Ségur de la santé ne sont pas appliquées, ni même applicables à toutes et tous, alors que les compétences nécessaires sont multiples et les responsabilités pesantes. Mais, là aussi, les profits des établissements passent avant les soins aux



REVUE AGRICOLE DE LAUBÉ

personnes âgées.

« Les cotisations patronales sont trop élevées », pleurniche un patron d'établissement thermal sur Europe 1, se disant dépourvu de marge de manœuvre en matière de salaires. Mais c'est faire mine d'oublier que la réduction instaurée sur les cotisations

patronales pour les salaires jusqu'à 1,6 smic a incité les patrons, non à embaucher davantage, mais à tasser les salaires au niveau du smic.

La solution aux emplois momentanément vacants est donc aisée à trouver: il faut de vrais emplois fixes pourvus de vrais salaires!

Viviane Lafont

Stellantis-PSA: les six milliards de bénéfice intéressent les travailleurs!

Pour les six premiers mois de l'année 2021, le groupe Stellantis, issu de la fusion de Fiat Chrysler et de PSA Opel, a annoncé six milliards d'euros de bénéfice net. C'est trois fois plus que l'an passé en deux fois moins de temps, un record absolu. Mais, pour autant, le patron ne veut pas céder la moindre miette supplémentaire aux travailleurs. Alors, il a inventé un calcul de la prime d'intéressement qui permet de ne rien verser.

La prime d'intéressement, c'est la politique qui permet dans les entreprises les plus grandes de faire croire que les salariés – même quand les salaires sont bloqués – peuvent être gagnants si les profits des capitalistes se portent bien. Pendant certaines périodes, ces primes pouvaient être suffisamment importantes pour que l'illusion fonctionne. Avec six milliards de bénéfice pour le premier semestre, les travailleurs de Stellantis étaient en droit de croire

que la prime 2021 serait importante. Mais les patrons ont beau nager dans l'opulence, brasser des milliards, ils en veulent toujours plus et, dans cette période d'attaques contre les travailleurs, ils ne voulaient pas céder même quelques centaines ou milliers d'euros.

En juin 2021, soit quelques semaines avant l'annonce des bénéfices, la direction de Stellantis France a donc convoqué précipitamment les syndicats pour proposer une

révision du mode de calcul de la prime d'intéressement. En gros, il ne suffit plus que l'entreprise fasse des bénéfices, mais il faut aussi que le compte courant de Stellantis Monde soit positif et que l'entreprise n'ait à payer au cours de l'année écoulée aucune pénalité à cause des dépassements de normes de pollution.

Ces critères, sans rapport avec les bénéfices, ont été choisis expressément pour diminuer la prime ou pour ne rien verser. Calculée le 1^{er} juillet 2021, celle-ci aurait été nulle, malgré les bénéfices, le compte courant du groupe affichant alors, comme par hasard, un solde négatif de 1,2 milliard d'euros. Personne ne sait encore ce qu'il en sera en fin d'année, lorsque la prime sera calculée sur l'exercice 2021.



D'ici à ce que les patrons réclament de l'argent aux travailleurs!

Depuis des années, la politique du patronat des grandes entreprises consiste à mettre en avant les primes d'intéressement pour que les travailleurs abandonnent le terrain essentiel des augmentations de salaire. Entièrement soumises à la volonté et aux modes de calculs patronaux, ces primes, qui ne comptent pas par exemple pour le calcul de la retraite,

ont toujours été des pièges pour les travailleurs. PSA en apporte une preuve flagrante.

Restent les six milliards d'euros de bénéfice qui, eux, ne sont pas illusoire et viennent bien concrètement du travail et de la fatigue de tous. Il y a donc largement de quoi imposer aux actionnaires de ces groupes de prendre sur leurs profits pour augmenter les salaires et embaucher.

Correspondant LO

À Rennes – la Janais, les intérimaires sacrifiés

Vendredi 3 septembre, la direction de l'usine Stellantis-PSA rennaise a annoncé que la crise des semi-conducteurs l'obligeait à réduire de moitié la production des Citroën C5 Aircross, pour une durée indéterminée.



Dès lundi 13 septembre, l'usine tournera avec une seule équipe de production au lieu de deux. Seule l'équipe du matin sera maintenue. Cette annonce, faite alors que l'usine était remise en route après près de deux semaines de chômage partiel, a surpris par sa brutalité. Les intérimaires, qui sont encore plus d'une centaine, seront tous licenciés et les quelques dizaines d'ouvriers de l'usine Alfa Romeo de Cassino, qui venaient renforcer les équipes depuis le début de l'été, seront renvoyés en Italie. Ils seront remplacés par un tiers des ouvriers en CDI de la deuxième équipe supprimée, pendant que les deux tiers restants seront placés en chômage partiel

avec perte de salaire, ceci alternativement chaque semaine.

Les conséquences les plus désastreuses de cette décision sont pour les intérimaires, qui perdent leur emploi et leur salaire. Avant la crise sanitaire, en mars 2020, l'usine tournait en quatre équipes, 24 heures sur 24, avec 1 200 intérimaires. Vendredi 10 septembre, ils auront tous été licenciés.

Malgré la baisse de la production, les cadences n'ont pas baissé. La production horaire est en constante augmentation. Début 2020, 26 véhicules sortaient de chaîne toutes les heures. Aujourd'hui, c'est 28,5 et à partir de la semaine suivante ce sera 29 véhicules

à l'heure! Les conditions de travail se détériorent au même rythme.

Cette situation entraîne de l'inquiétude dans les ateliers. Mais les commentaires catastrophiques de la direction locale ne trompent personne. L'énorme bénéfice de 6 milliards d'euros annoncé par Stellantis pour les six premiers mois de l'année renforce l'idée qu'il est possible que chaque travailleur de l'usine, quel que soit son statut, puisse garder son emploi et son salaire complet. Si la production doit baisser, ce sont les cadences qu'il faut réduire. La répartition du travail entre tous est une nécessité qu'il faudra imposer!

Correspondant LO

Renault – Flins: usine en panne, pas touche aux salaires!

La direction de l'usine Renault de Flins a annoncé le 3 septembre, une semaine après le retour de congés, qu'elle mettrait les ouvriers des chaînes au chômage pour plusieurs jours au minimum. Seuls les ateliers qui fabriquent des pièces à destination d'autres usines ou de garages fonctionnent partiellement.

La raison avancée est cette fois la reprise de la pandémie de Covid en Malaisie, bloquant les usines de semi-conducteurs et aggravant la pénurie de composants électroniques nécessaires aux voitures produites à Flins, les Zoe et les Micra. Mais cette

crise de l'approvisionnement de composants dure depuis des mois et n'a finalement pas empêché Renault de présenter à ses actionnaires, pour le premier semestre 2021, des résultats financiers positifs. À l'en croire, en comparaison avec le premier semestre

2020, ses ventes auraient augmenté de 18,7 %, son chiffre d'affaires de 26,8 % et même ses bénéfices, alors négatifs, seraient à présent de 368 millions d'euros.

Tandis que le directeur général de Meo affiche sa satisfaction au Salon de l'automobile de Munich, les 3 500 travailleurs de Flins en sont à devoir téléphoner à un numéro vert pour savoir s'ils travailleront ou non le lendemain. Et surtout la direction se garde bien de garantir le paiement

complet des salaires à ceux qui ne sont aucunement responsables de la situation chaotique. Pour les travailleurs intérimaires et de la sous-traitance, chaque jour chômé occasionne une perte non négligeable sur le salaire. Pour ceux qui sont en CDI, Renault prétend les protéger en se contentant de prélever, pour cinq jours chômés, un jour sur leurs congés. Mais, depuis des mois, bien des journées ont déjà été décomptées et il n'y a plus rien dans les

compteurs.

L'heure n'est donc pas à accepter des ponctions sur des salaires déjà insuffisants pour finir le mois. C'est à Renault, groupe milliardaire arrosé d'argent public pendant la crise sanitaire, d'assumer complètement les arrêts de production qui résultent du fonctionnement même du système capitaliste. Ce n'est pas aux travailleurs de payer!

Correspondant LO

Transdev Île-de-France : en grève !

Jeudi 2 septembre, les conducteurs des dépôts de bus Transdev de Lieusaint, Combs-la-ville et Cesson, en Seine-et-Marne, sont entrés en grève, rejoints lundi 6 par le dépôt de Vaux-le-Pénil (Melun, Seine-et-Marne) et celui de Saint-Gratien (Val-d'Oise), avec des mouvements très largement majoritaires et un faible nombre de bus en circulation.

Les travailleurs sont indignés par les nouveaux contrats passés entre l'entreprise et IdFM, la structure qui chapeaute les transports publics d'Île-de-France. Ils se traduisent par de violentes attaques contre les conditions de travail des conducteurs, qui toutes amènent à une augmentation de la flexibilité du temps de travail, et à des baisses de primes comme la

prime de dimanche, divisée par deux. Dans cette situation, la hausse de salaire ridicule de 2 euros par mois ne fait qu'ajouter une raison supplémentaire de réagir aux attaques de la direction.

Sur les piquets de grève, les travailleurs dénoncent des amplitudes de travail allant de 9 à 10 heures par jour et jusqu'à 14 heures, ainsi que la diminution imposée des temps de parcours, qui



réduit les pauses à néant. L'annualisation du temps de travail diminue le nombre d'heures comptées en heures supplémentaires, et la restriction du temps de travail payé à la seule durée passée au volant aboutit à des semaines de 41 à 45 heures payées 35 heures. Avec la hausse de la flexibilité, des conducteurs se retrouvent toutes les semaines avec des services en deux parties, qui les empêchent de voir leur famille.

La hargne patronale qui

aboutit à démolir les conditions de vie des conducteurs et de leur famille a fait éclater la colère, l'entrée en lutte des premiers dépôts incitant d'autres à entrer dans le mouvement. À Lieusaint par exemple, au cinquième jour de grève, les grévistes étaient bien déterminés à poursuivre le mouvement qui commençait à s'étendre à d'autres sites de Transdev.

La grève de ceux de Transdev renforce l'ensemble des travailleurs du secteur du transport ur-

bain, où les appels d'offres servent de prétexte à démolir les conditions de travail. Leur grève montre la voie et indique que l'avenir passera par la riposte de l'ensemble des travailleurs du secteur contre les directions de Transdev, de Keolis, de la RATP, toutes complices pour s'attaquer aux conditions de vie et de travail des conducteurs, des ouvriers et des employés du secteur du transport en commun.

Correspondant LO

Le passe sanitaire ne passe pas

À l'hôpital de Cadillac

Mardi 31 août, pendant plusieurs heures, à l'appel de la CGT, plusieurs dizaines de travailleurs de l'hôpital de Cadillac, en Gironde, se sont mobilisés pour dénoncer la situation à l'hôpital psychiatrique. Ils se sont rassemblés aux carrefours pour distribuer des tracts d'information aux passants.

Ils dénoncent la mise en

place du passe sanitaire, les pressions et le chantage que subissent les salariés non encore vaccinés. Ils dénoncent aussi la politique du gouvernement, relayée par la direction, qui met en accusation les soignants et essaie de les diviser entre vaccinés et non-vaccinés. Si les hôpitaux sont débordés, c'est d'abord à cause de la

politique d'austérité contre la santé de ce gouvernement et de ceux qui l'ont précédé, qui tous ont fermé des services, des lits et des postes.

Les travailleurs de Cadillac ont prévenu qu'il n'était pas question de laisser la direction s'attaquer à un collègue. Si on touche un soignant, on touche tous les soignants.

À Auchan - Bagnolet

Au centre de Bagnolet, sous la pression des suspensions de salaire, la plupart des travailleurs des différentes entreprises qui n'étaient pas vaccinés ont fini par faire des démarches.

À Auchan, quelques-uns sont venus d'abord sans passe,

certaines ne se disant pas concernés par son caractère obligatoire parce qu'ils ne sont pas en contact avec le public. Mais le directeur d'Auchan continue à faire renvoyer chez eux ceux qui persistent dans leur refus, et il leur retire des journées de salaire.

Forcer ne convainc pas. En régnant en maître sur l'application du passe, c'est son autorité et celle d'Auchan que le directeur cherche à affermir. De nombreux salariés, avec ou sans passe, continuent de ressentir cette pression comme une attaque.



Contrôle du passe sanitaire des visiteurs à l'entrée de Disney.

À Disney - Marne-la-Vallée

La direction de Disney, en application de la loi, impose le passe sanitaire à l'ensemble de son personnel, qu'il soit ou non en contact avec le public, à la seule exclusion de ceux qui travaillent dans les bureaux près du Val-d'Europe. Pour justifier cette mesure, elle considère que Disney Village, les deux parcs et les hôtels forment une « bulle sanitaire ». D'après ses règles,

un salarié non vacciné doit se présenter avec le résultat de son test. Même s'il est possible de faire ce test à l'entrée du parc, le temps perdu, soit une à deux heures, est déduit du salaire de la journée.

Cette mesure apparaît comme arbitraire à de nombreux travailleurs, dont beaucoup arrivent en transports en commun... où aucun passe n'est demandé.

Correspondants LO



Nos lecteurs écrivent : une psychomotricienne en colère

« Dans le service de psychiatrie adulte de l'hôpital Ville-Évrard d'Aubervilliers où je travaille, la pression sur l'obligation vaccinale ne passe pas sans poser problème.

Des collègues souffrant de Covid long et des séquelles qui lui sont liées se voient sommés de se faire vacciner, malgré leur peur que leurs symptômes ne s'aggravent.

Que ces peurs soient justifiées ou non, ces soignants en première ligne durant le plus fort de la pandémie

se retrouvent aujourd'hui entravés dans leur travail et surtout menacés de suspension de salaire !

Mais on ne parle pas de l'obligation vaccinale pour les patients : le passe sanitaire, tout comme dans les cinémas, bars ou médiathèques publiques, est obligatoire pour accéder aux consultations dans le centre médico-psychologique ainsi qu'aux soins en hôpital de jour ou en centre d'accueil thérapeutique. C'est affiché en A4 tout autour de la porte d'entrée :

quatre fois à gauche et six fois à droite. On imagine l'effet que peuvent produire ce genre d'affichage ainsi que le renvoi en cas de défaut de possession de passe sanitaire chez des patients souffrant déjà de syndrome de persécution !

Des patients en souffrance sont donc renvoyés d'où ils viennent, patients qui sont déjà de ceux qui ont le moins accès aux soins (pour un jeune schizophrène, aller chez le dentiste, chez un cardiologue ou chez un médecin

généraliste, pour un suivi de diabète par exemple, est souvent loin d'être une évidence et une opération aisée). Et cela alors même qu'il était jusque-là possible de les prendre en charge en respectant le protocole sanitaire déjà mis en place. Mais, plutôt que de mettre les moyens pour un accueil humain, un accueil qui prenne le temps de s'adapter à chaque situation, à chaque patient, l'administration règle le problème en renvoyant les patients chez eux et à la rue !

Aux affiches tout autour de l'entrée, à la difficulté d'accéder aux soins de base, s'ajoute maintenant l'entrave à la simple venue des patients parfois atteints d'une des plus invalidantes des maladies chroniques. Comme résumait une collègue : « Ils ne votent pas, ils ne payent pas d'impôts, et en plus on utilise le mot schizophrénie pour effrayer les gens... Alors le souci de l'accueil de nos patients et de leur santé, les gouvernants s'en moquent. »

G.C.

Mineurs : 727 indemnisés, des dizaines de milliers de morts

Le 23 août, après huit ans de procédures finalement couronnées de succès, intentées par 727 anciens mineurs des Charbonnages de Lorraine encore vivants, l'État leur a versé 10 000 euros, au nom du préjudice d'anxiété. Depuis le début de la procédure en 2013, 320 d'entre eux ont d'ailleurs été reconnus victimes d'une maladie professionnelle, cancer ou silicose.

Le succès de leur action ne doit pas faire oublier la tragédie vécue par des générations de mineurs de charbon, d'abord exploités par les compagnies minières privées, puis sous la houlette de l'État depuis ce qu'on a appelé la Libération. Car l'État, qui commandait aux Charbonnages de France, a mené une guerre incessante aux mineurs pour imposer les conditions de travail les plus pénibles.

La première maladie professionnelle qui a décimé les

mineurs, celle qu'ils appelaient « la grande tueuse », c'était la silicose, causée par l'absorption par les mineurs de fond des poussières de silice lors de l'abattage du charbon, sans aucune protection adaptée. Tous les scientifiques qui ont tenté d'établir un véritable recensement des morts de silicose entre 1945 et la fin des années 1980 se sont heurtés à l'omerta organisée par les Charbonnages de France et l'État. Leur seule préoccupation était de contester

autant que possible la reconnaissance de cette maladie professionnelle. Le taux de refus de reconnaissance a frôlé à certaines périodes les 40%.

Malgré tout, les professionnels de santé qui ont mené ces multiples investigations estiment que depuis 1946 au moins 40 000 mineurs, et sans doute beaucoup plus, sont morts de la silicose, sur un effectif maximum de 320 000 mineurs. C'est dire le taux de mortalité ! D'ailleurs les demandes de reconnaissance du statut de silicosé atteignent 7 876 en 1946, pour ne jamais descendre en dessous de 7 500 par an jusqu'en 1958. 13 à 14% des mineurs étaient considérés comme silicosés.

Le caractère antiouvrier,



odieux, du comportement de l'État et des Charbonnages s'illustra encore lorsque, en vue de la fermeture programmée des mines de charbon, l'État français s'acquiesça avec l'État marocain pour recruter des dizaines de milliers d'ouvriers et les faire descendre au fond des puits en lieu et place des autres mineurs. Leurs conditions de travail étaient encore pires que celles des camarades qu'ils remplaçaient. Exploités, maltraités, les mineurs marocains,

78 000 pour les seuls puits du Nord-Pas-de-Calais, avec leurs camarades des puits de Lorraine, ont dû se révolter et faire grève à plusieurs reprises pour obtenir un minimum de droits. Mais l'État français comme l'État marocain ont refusé la moindre reconnaissance des maladies professionnelles consécutives à cette surexploitation.

Voilà la façon dont la grande république française a traité ces travailleurs !

Paul Sorel

EPSM – Agglomération lilloise : la direction à l'offensive

Dans les Établissements publics de santé mentale de la région, la direction multiplie les attaques.

Récemment, des collègues ont été renvoyés chez eux en plein service de nuit au motif que leur passe sanitaire n'était pas à jour. Ne pouvant pas encore

les mettre à pied avant le 15 septembre, la direction leur a demandé de puiser dans leurs congés et leurs RTT pour rester à la maison.

Mais cette intransigeance de la direction qui « ne fait que respecter la loi » est à géométrie variable. Des collègues en litige avec elle sont renvoyés

chez eux alors que d'autres ne le sont pas... car il n'y a pas assez de bras pour faire fonctionner le service !

Selon certains cadres, les soignants sans passe doivent être écartés, car ils représentent un danger. Mais l'un d'eux au moins, à la suite de son renvoi, a été remplacé par

un préparateur en pharmacie qui s'est retrouvé malgré lui à assister une infirmière !

Comment ne pas être enragé, quand on voit l'énergie dépensée dans les convocations, les contrôles de passe du personnel, les contrôles de contrôles, l'embauche de vigiles, tout cela alors que les

moyens de faire tourner correctement l'hôpital pour soigner les usagers sont refusés.

Comme dans bien des entreprises, le passe sanitaire se révèle une arme de plus entre les mains des patrons et des directions pour s'en prendre aux salariés.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal..... Ville.....

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Guadeloupe : vers la grève générale ?

Les principaux syndicats de salariés de la Guadeloupe ont appelé à la grève générale à partir du jeudi 9 septembre. Il s'agit en particulier de la CGTG, de l'UGTG, de FO et de certains syndicats enseignants.

Des partis politiques et groupes du mouvement ouvrier, comme Combat ouvrier et le Parti communiste guadeloupéen, se sont associés à cet appel. La principale revendication est l'abrogation de la loi du 5 août sur l'obligation vaccinale et le passe sanitaire. Les sanctions graves prévues pour les travailleurs en cas de non respect de ces mesures choquent beaucoup de travailleurs et en particulier les soignants. D'autant que derrière ces mesures de mise au pas, se profilent déjà des attaques contre les retraites et contre l'allocation chômage.

Dans le climat actuel aux Antilles, marqué par une forte surmortalité qui touche toutes les familles, la colère monte dans une fraction de la population.

Le délabrement du secteur hospitalier, le manque de matériel et de personnel dénoncé depuis des années, sont parmi les causes de la catastrophe sanitaire actuelle. Ce sont les couches les plus pauvres de la population, les plus mal logées, les plus mal nourries, les plus victimes de maladies endémiques (obésité, hypertension, diabète), qui payent le prix fort de la crise. Les pompiers, les travailleurs de Pôle emploi, ceux de Cofrigo, ceux d'ArcelorMittal sont d'ores et déjà en grève ou sur le point de la démarrer. Et les travailleurs qui, pour diverses raisons, ne feront pas grève, se préparent à protester sous d'autres formes.

Les gros capitalistes se frottent les mains car leurs profits repartent à la



Devant la Mutualité à Pointe-à-Pitre, le 3 septembre.

hausse en raison des milliards d'aides reçus du gouvernement. Dans le même temps des gens meurent par centaines faute de matériel suffisant dans les hôpitaux car l'argent va aux riches. Mais ces derniers ne dormiront pas tout à fait tranquillement dans les jours qui viennent.

Jeudi 9 septembre, dès

8 heures, des piquets de grève étaient en place devant un certain nombre d'entreprises. Vendredi matin, un rassemblement général était prévu devant le CHU de Pointe-à-Pitre et

samedi matin rendez-vous était pris pour un grand rassemblement devant le Palais de la Mutualité. L'idée d'une lutte d'ensemble fait son chemin.

Pierre Jean-Christophe

UE - AstraZeneca : petit arrangement entre amis

L'Union européenne, en conflit depuis plusieurs mois avec AstraZeneca suite aux énormes retards dans la livraison des vaccins contre le Covid, vient de conclure un accord avec le laboratoire pharmaceutique mettant fin à la procédure judiciaire en cours.

N'ayant livré que 100 millions de doses sur les 300 promises, le laboratoire s'engage à effectuer une livraison de 200 millions de doses supplémentaires d'ici la fin de l'année. Cet accord constitue surtout un nouveau coup de pouce de l'UE pour le laboratoire suédo-britannique : non seulement AstraZeneca pourra continuer à faire tourner ses installations malgré son incapacité à fournir les commandes promises précédemment, mais cet accord revient aussi à accorder un nouveau délai (jusqu'à mars 2022) pour finir les livraisons qui devaient se terminer en juin 2021.

L'UE passe donc l'éponge sur le conflit judiciaire qui l'opposait au laboratoire. Le nouveau contrat va même jusqu'à remplacer les pénalités initialement prévues – et pourtant non versées – par des rabais sur les livraisons : en cas de retard, AstraZeneca ne paiera pas de pénalité, mais devra accepter de diminuer le prix des doses livrées... si elle les livre un jour ! Au cas où les intérêts du laboratoire ne seraient pas suffisamment garantis par ces nouvelles dispositions, une clause prévoit aussi qu'un « événement catastrophique » affectant

la production pourrait libérer AstraZeneca de ses obligations.

L'usage du vaccin d'AstraZeneca est limité dans plusieurs pays européens, en raison de risques de thromboses chez les jeunes et d'une efficacité plus faible que les autres vaccins, notamment contre le variant Delta. Mais, selon les déclarations empreintes de cynisme de responsables de l'UE, ces commandes seraient destinées à certains pays européens pauvres, comme la Bulgarie et la Roumanie, qui avaient initialement privilégié ce vaccin, bien moins cher que ceux de Pfizer et Moderna. L'UE ayant aussi promis 200 millions de doses à d'autres pays pauvres hors de l'UE via le dispositif Covax, elle préfère tenir sa promesse avec les nouvelles livraisons d'AstraZeneca plutôt qu'avec les vaccins jugés les plus fiables... si ces doses finissent bien par arriver.

À l'issue de ce nouvel accord, personne ne peut dire combien de personnes supplémentaires pourront ainsi être vaccinées contre le Covid. En revanche, la qualité de la couverture d'AstraZeneca contre les pertes éventuelles ne fait aucun doute.

Sacha Kami

Banques : toutes au paradis

Selon une évaluation de l'Observatoire européen de la fiscalité, 14 % des bénéfices des banques européennes disparaîtraient dans les paradis fiscaux. En ce qui concerne les banques françaises, Société générale, Crédit agricole et BNP Paribas seraient au premier rang.



Locaux de BNP Paribas à Luxembourg, quartier du Kirchberg.

Les paradis fiscaux sont donc loin d'avoir disparu. Dix-sept États et territoires attirent toujours pour leur fiscalité réduite, inférieure ou égale à 15%, parmi lesquels les Bahamas, les îles Caïmans, Jersey et Guernesey, Malte, le Luxembourg, Hong Kong ou l'Irlande ; même si l'Union européenne ou la France ne considèrent pas ces deux derniers pays comme des paradis fiscaux. Et pourtant...

La part de bénéfices que les principaux établissements financiers européens enregistrent chaque année dans ces « paradis » représente un total de 20 milliards d'euros. Depuis 2014, il a été imposé aux banques de publier des données d'activités pays par pays. Sept ans après, cela n'a pas fait diminuer leur activité dans ces paradis. À titre d'exemple, la banque britannique HSBC domicilie 60% de ses bénéfices à Hong

Kong, où le taux d'imposition ne dépasse pas 11%.

Les astuces ne manquent pas. La Société générale déclare une partie de ses bénéfices en République tchèque où le taux d'imposition est de 17%, ce qui n'en fait pas un paradis fiscal mais la différence avec le taux d'imposition français, de 26%, rend l'opération attractive.

L'Observatoire constate ainsi que « les bénéficiaires comptabilisés dans les paradis fiscaux sont anormalement élevés : 238 000 euros par employé, contre 65 000 dans les autres pays. (...) Les profits enregistrés dans les paradis fiscaux sont essentiellement déplacés depuis d'autres pays où a lieu la production de services. » Selon lui, en 2020, les banques françaises ont ainsi privé le fisc de quelque 343 millions d'euros.

On discute au sein de l'OCDE d'appliquer un taux minimum de 15% pour les multinationales afin de lutter contre les paradis fiscaux, ce qui générerait pour les 36 banques européennes analysées par l'Observatoire 3 à 5 milliards d'euros de recettes fiscales supplémentaires. Et même 10 à 13 milliards si le taux d'imposition était de 25%. Cela serait autant de manque à gagner pour les actionnaires des banques et de quoi comprendre l'attrait de ces dernières pour le paradis.

Jacques Fontenoy